L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 23 AVRIL 1861. — G. F. WEISSE, E. DUVERGER, E. DUFOUR, S. HARBY } Editeurs-Propriétaires

Nouvelle-Orléans,
MARDI MATIN, 23 AVRIL.

Voir la seconde page, pour:
Le Feuilleton,
Le Bulletin Commercial,
Le Marché aux Bestiaux,
Le Mouvement du Port,
Le Départ des Steamers et Bateaux.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par F. Rozer & Co. 45 et 47, Vieille Levée—Rubans [illegible]
Par E. B. Fortin au coin des rues Champs Elysées [illegible]—Meubles
Par [illegible] aujourd'hui à 10 heures et demie A. M. [illegible] rue Conti, 2me District—Un ameublement [illegible]

La Sécession.

LES RÉSULTATS SUR LES FINANCES ET LE COMMERCE.

Nous avons été des premiers à signaler les effets qu'aurait la sécession sur les relations financières entre New York et les villes du Sud. Les journaux républicains ont refusé de croire à cet affranchissement que nous annoncions, jusqu'à ce que les faits leur eussent prouvé d'une façon irréfutable la vérité des déductions présentées par les économistes du Sud. Nous trouvons dans le *United States Economist* du 10 avril un article qui corrobore par des chiffres les assertions que nous avons émises, il y a déjà trois mois, dans une série d'articles, et nous en donnons la traduction afin de rassurer les capitaux étrangers sur l'avenir réservé aux villes commerçantes du Sud, et principalement à la Nouvelle-Orléans.

Nous ne sommes encore qu'au seuil de cette révolution qui doit être effectuée dans les mouvements financiers et commerciaux du pays, par la sécession des sept Etats. Les funestes [illegible] jusqu'à présent ne [illegible] encore presque exclusivement [illegible] qui ont agi par anticipation,—ils sont simplement la conséquence d'un arrêt [illegible] du commerce dans ses canaux [illegible]—tandis que dans un avenir immédiat nous allons assister à une distribution entière [illegible] nouvelle de ces canaux. Pendant les cinq [illegible] nous avons éprouvé une contraction extrême des mouvements du commerce, [illegible] les mois à venir, il faudra nous préparer en vue d'une organisation tout à fait nouvelle du commerce et des finances du pays, et il est difficile d'exagérer l'importance qu'il y a pour nos banquiers et nos marchands à bien comprendre la portée du changement à venir.

Jusqu'ici New York a été le centre du commerce pour toute l'Union, et nos relations financières avec les Etats-Unis ont été assimilées à celles de Londres avec l'Angleterre, et à celles de Paris avec la France. La sécession a changé [illegible] ces relations. Des Etats qui ont toujours, pour la plus grande partie de leur commerce d'importation et d'exportation, [illegible] intermédiaires nos banquiers, nos négociants et nos courtiers, se sont maintenant [illegible] nous, et se constituant en nationalité [illegible] avec des règlements de douane [illegible] propres, ont, en ce qui concerne [illegible] commerce avec l'étranger, pris l'administration de leurs affaires dans leurs propres mains. Nous trouvons que, d'après les rapports du [illegible] du Trésor, les importations et les [illegible] des Etats qui constituent maintenant la Confédération du Sud ont été, en 1860, comme suit:

	Exportations.	Importations.
Caroline du Sud	$21,205,347	$1,569,570
Géorgie	18,484,038	782,061
Alabama	38,670,183	1,050,310
Floride	1,533,250	336,341
Louisiane	108,417,798	22,922,773
Mississippi	(commerce compris dans celui de la Louisiane)	
Total	$188,196,550	$26,661,655

Ces Etats renferment une population totale de 4,585,363, et, en calculant la moyenne de leur consommation en marchandises étrangères à $10 80 (moyenne d'après le rapport du Trésor), nous obtiendrons la somme de $48,000,000 comme prorata de la consommation annuelle par les Etats en question des articles importés. Nous trouvons cependant que ces Etats importent pour leur propre compte: $26,000,000, ce qui laisse $21,400,000 comme montant des marchandises étrangères qu'il leur ont été fournies jusqu'ici par le Nord. Il est clair qu'aussi longtemps que nous avons été en possession de l'Union et du Sud, toute cette différence de $21,400,000 était pour nous autres, perdue pour le Nord, car les marchandises de la Confédération du Sud pour [illegible] jamais payer un double droit. Quant aux exportations de ces Etats, elles se sont élevées à [illegible] de la moitié de la totalité des exportations des Etats-Unis, et cependant les transactions financières qui se rattachent à ce commerce se sont faites presque exclusivement par les banquiers de New York. [illegible] les traites de [illegible] en faveur des Etats du Sud [illegible] le montant de la dette encourue par les transactions de la part du Nord envers ces Etats a été réglée en partie par la différence [illegible] de $21,400,000 de marchandises étrangères, en partie par des achats d'articles manufacturés et de produits du Nord, et en partie par des remises. La réduction de cette valeur de traites pour coton a été la principale base du commerce de cette ville, mais [illegible] le commerce direct va désormais exister entre les Etats Confédérés et l'Europe, et nous perdrons par là, comme nous l'avons démontré ci-dessus, plus de $21,000,000 de ventes de marchandises étrangères, et, comme les articles de notre commerce que nous vendons au Sud [illegible] des manufactures des autres pays que les Etats en question, nous perdrons probablement le commerce existant pour un montant égal de marchandises du Nord.

La Confédération du Sud n'aura alors aucun [illegible] à New York pour des importations du Nord et il y aura par conséquent [illegible] de monnaie pour l'activité des [illegible] du Coton. Les seules raisons qui fait qui [illegible] pour le commerce par l'intermédiaire de New York seront l'existence d'un grand capital de banque et la facilité des communications [illegible] l'Europe qui est plus grande à ce port qu'à [illegible]. Mais imaginez qu'une [illegible] concentration requière par le vapeur doit [illegible] Charleston et l'Europe ou la Nouvelle-Orléans et l'Europe, qu'adviendra-t-il alors! Les avantages d'une communication rapide seront transférés aux ports confédérés, et, à mesure que le capital de banque de la ville grandira, une forte proportion de [illegible] Sud, nous pourrons nous attendre à voir [illegible] de Londres et de Paris tourner [illegible] les opérations de banque à la Nouvelle-Orléans. Les ressources commerciales des Etats Confédérés ne sont pas du tout [illegible] aux exigences de leur grand commerce d'exportation. Le montant des dépôts dans les banques de chacun des Etats étaient comme suit vers le 1er janvier 1860:

Caroline du Sud	$14,165,515
Géorgie	4,738,289
Floride	149,518
Alabama	4,851,153
Louisiane	19,777,842
Mississippi n'a pas de banque d'émission	
	$43,682,887

Des moyens aussi limités que ceux qu'indique ce total sont insuffisants pour répondre aux besoins d'un commerce d'exportation de [illegible]. Dans les banques de cette ville nous avons un total de $114,000,000 en dépôts. Il est assez clair qu'avec les encouragements [illegible] concentration dans la nouvelle confédération des capitaux de banque, nos banquiers devraient eux que des alternatives: ou laisser les capitalistes étrangers s'y établir et recevoir les profits de leurs usines, ou former eux-mêmes des établissements à la Nouvelle-Orléans et à Charleston. A tout événement New York doit cesser d'être le centre commercial et monétaire pour la Confédération du Sud. Les effets de tel changement sur les intérêts financiers et commerciaux de cette ville sont trop apparents pour qu'il soit nécessaire de les exposer. Nous ne connaissons qu'un seul moyen d'échapper aux résultats fâcheux dont nous sommes menacés, c'est l'adoption d'une politique de libre-échange par les Etats-Unis. Cela nous donnerait l'ascendant sur toute tentative d'importation directe qui pourrait être entreprise dans les ports de la Confédération, et cela conserverait à New York pour toujours son trafic de marchandises étrangères avec tout Etat de ce continent.

Si ce sont là les conséquences qui doivent résulter de la sécession de sept Etats seulement, il est facile de comprendre que la sécession de quinze Etats à esclaves sera une ruine complète pour le commerce de courtage et de commission de New York. Et peut-être, est-ce cette perspective que nous devons attribuer la partie de la détermination prise par le gouvernement de New York de soutenir au prix d'énormes sacrifices le gouvernement de Lincoln en aidant leur président à retenir par la force les Etats qui se sont soustraits à leur autorité. Les capitalistes de Wall street espèrent, en dé[illegible] de causes que les baïonnettes fédérales [illegible] leur conserver leur clientèle qui se détache. Il est inutile de s'appesantir sur les résultats que produiront de pareils moyens.

Ce que dit l'*Economist* des avantages que donnent à New York le nombre et la rapidité de ses communications avec l'Europe, est trop important pour que nous n'appelions pas de nouveau l'attention des hommes d'affaires sur la nécessité de relier dans le plus bref délai la Nouvelle-Orléans aux ports européens par des lignes régulières de steamers. Dans un prochain article nous traiterons de divers points qui se rattachent à cette question.

Enrôlement des gens de couleur.

1,500 soldats pour la Louisiane.

Hier soir, à huit heures, une assemblée des gens de couleur, natifs de la Louisiane, a eu lieu dans le troisième district, conformément à la convocation faite par le comité. L'objet de la réunion était de réunir des adhésions à la proposition faite par le comité d'offrir au gouverneur, pour la défense de l'Etat, les services de la population de couleur de la Nouvelle-Orléans, et nous sommes heureux de dire que tous les hommes en état de porter les armes ont répondu avec enthousiasme à l'appel qui leur était fait. En moins de deux heures environ QUINZE CENTS noms ont été inscrits sur les listes préparées à cet effet, et nous sommes convaincus, d'après les sentiments qui ont été manifestés dans l'assemblée, que la Louisiane peut compter sur quinze cents soldats des plus braves et dévoués, et qui voudront leur sang pour la défendre, en dignes descendants des vétérans de Chalmette.

Nous puisons dans le procès-verbal [illegible] communiqué, les renseignements suivants sur cette réunion qui a été caractérisée par un ordre et une régularité admirables.

A huit heures, M. Armand Lanusse a appelé l'assemblée à l'ordre et a prononcé un discours dont nous extrayons les passages suivants:

"Dans les graves circonstances où nous nous trouvons aujourd'hui et qu'il est inutile de vous rappeler ici, puisque vous les connaissez tout aussi bien que moi, pour tâcher d'obtenir une unité d'action parmi nous, un comité, dont vous avez les noms des membres dans les journaux de cette ville, a cru devoir vous réunir en ce moment pour soumettre à votre adoption quelques résolutions, par lesquelles nous nous engageons tous à verser notre sang s'il le faut pour la défense de notre pays natal et pour celle de nos intérêts qui sont absolument les mêmes que ceux des autres habitants de cet Etat. Dans ces graves circonstances, messieurs, il est de notre honneur de faire disparaître jusqu'à l'ombre même de la croyance que nous voudrions laisser à d'autres seuls le soin de défendre tout ce que nous avons de plus cher au monde."

Après être entré dans quelques explications particulières, M. Lanusse termine ainsi:

"Tâchons donc de nous organiser le plus tôt possible pour qu'à l'approche de nos envahisseurs nous soyons prêts à marcher contre eux comme en 1814 et 15, c'est à dire *shoulder by shoulder*, avec les autres défenseurs du beau pays où nous avons reçu le jour."

Sur la proposition de M. Lanusse, l'assemblée a nommé le bureau suivant:

Président, M. Louis Golis. Vice-présidents: MM. Florville Gonzalez, Similien Bruïée, Lolo Fotto, François Escoffi, Sidney Thézan, François Pascal, Joseph Joly, Raynal Auguste, Villarceaux Macarty, J. D. St Armand, Alfred Brard, François Tervalon père, Antoine Pierras, Louis Petit père, Joseph Foucher; Secrétaires: MM. Joseph Lavigne, Arnold Bertonneau.

Après l'adoption du bureau, le président a adressé à l'assemblée quelques paroles chaleureuses et a proposé l'adoption des résolutions dont le texte a déjà été publié dans l'*Abeille*. L'assemblée a adopté ces résolutions à l'unanimité et avec enthousiasme, et immédiatement le bureau a recueilli les signatures des assistants, et comme nous l'avons dit en commençant, plus de quinze cents noms ont été apposés sur les listes. Cette manifestation imposante d'une population amie de l'ordre, soumise aux lois et attachée à la Louisiane et à ses institutions par les liens de naissance et d'intérêt, prouvera aux ennemis du Sud qu'il n'y a pas de division dans notre pays, et que tous les enfants du sol se font soldats et offrent leur sang à la patrie commune pour la défendre contre l'invasion.

Par le Télégraphe.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE.

Préparatifs de guerre.

Philadelphie, 22 avril—On rapporte que le président Lincoln a demandé un nombre additionnel de troupes aux Etats du Nord.

La police de cette ville a saisi les marchandises de contrebande envoyées à Jackson, Mississippi.

Louisville, 22 avril—Les citoyens de New Albany et de Jefferson, Indiana, font des préparatifs pour empêcher les troupes du Nord et du Sud de traverser leur territoire.

Harrisburg, 22 avril—Deux batteries sont arrivées ici.

New York, 22 avril—Une morne tristesse règne dans toute la ville et les affaires sont généralement suspendues. Le meeting de samedi a été l'un des plus grands qui aient été tenus dans cette ville. L'assemblée a été haranguée par MM. Dix, Baker, Robert J. Walker, Fernando Wood, John Cochrane, Hunt et autres. La ville est pour l'Union.

Le steamer State of Maine a débarqué un régiment du Massachusetts à la forteresse Monroe. Le bruit court que le steamer Spaulding y débarque des régiments de Boston.

Le cinquième régiment, une compagnie d'artillerie volante et un bataillon de carabiniers sont arrivés à New York, de l'intérieur de l'Etat.

Le remorqueur Mercury a été frété par le gouvernement et est maintenant stationné aux détroits pour examiner tous les navires qui passent.

Le régiment de zouaves organisé par le colonel Ellsworth, avec les pompiers, a été enrôlé au service.

Boston, 21 avril—M. Fletcher Webster, fils de Daniel Webster, a harangué hier soir un grand meeting d'unionistes; il a levé un régiment de volontaires.

Harrisburg, 22 avril—Les soldats qui ont abandonné Harper's Ferry annoncent la destruction complète des armes et bâtiments. On attend à cette place six mille Virginiens qui se proposent d'entrer dans le Maryland.

New York, 22 avril—Le cotre de la douane Harriet Lane est parti d'ici avec des ordres cachetés.

Paducah, Kentucky, 22 avril—Le colonel Tilghman a déjà 650 volontaires organisés; il aura bientôt un régiment.

On dit que les citoyens de Baltimore ont demandé la reddition du fort McHenry. Le commandant a répondu que si une tentative était faite pour le prendre, il tirerait sur la ville. Le bruit court que la résidence du général Cadwallader, à 13 milles de Baltimore a été détruite.

Harrisburg, 22 avril—1300 hommes de troupes, parmi lesquels on en compte 600 de l'Ohio, sont arrivés en route pour Washington.

Troy, New York, 22 avril—Le général Wool part sous peu pour New York afin d'y établir le quartier général du département de l'Est.

New York, 22 avril—Le 7me régiment de New York est arrivé à Annapolis avec sécurité. Les communications avec Baltimore ou Washington ont été interrompues, sans doute par ordre du gouvernement. On n'a pas de craintes pour la sécurité de Washington.

Philadelphie, 22 avril—Deux steamers ont été pris par ordre du gouvernement pour transporter les régiments du Massachusetts.

Montpelier [Vermont], 22 avril—Le Vermont est dans un état complet d'effervescence. Chaque ville offre des hommes et de l'argent au gouvernement fédéral, pour mettre le Sud à la raison.

Nouvelles du Maryland.

Wilmington, Delaware, 22 avril—On croit généralement qu'une rencontre a eu lieu entre la garnison du fort McHenry et les troupes de Baltimore, mais jusqu'ici nous n'avons aucuns détails.

Une dépêche dit que des hommes influents des Etats frontières ont demandé une suspension d'hostilité en vue d'un compromis.

Concord, 22 avril—L'ex-président des Etats-Unis Franklin Pierce a adressé aux citoyens de Concord, un discours dans lequel il engage le peuple à soutenir le drapeau américain, et à rester fidèle au pays.

Saisie de poudre destinée à la Nlle-Orléans.

New York, le 22 avril—Mille barils de poudre à canon, à destination de la Nlle-Orléans, ainsi que des listes d'enrôlement en blanc pour les bâtiments des Etats Confédérés ont été saisis hier par les autorités de la ville.

Tous les bateaux qui partent sont inspectés et surveillés.

Le sénateur Wilson s'est engagé comme simple soldat dans les carabiniers du Massachusetts.

Le sénateur Baker a été nommé colonel du régiment de la Californie.

Le 8e régiment du Massachusetts a débarqué au fort McHenry.

Baltimore via New York, 22 avril—L'aspect de la ville est tranquille en apparence, mais il existe intérieurement un profond sentiment d'agitation: c'est le calme qui annonce la tempête. On ne déploie que des drapeaux sécessionnistes. Personne n'oserait se proclamer en faveur de l'Union. Des hommes armés sont postés pour s'opposer à la reconstruction des ponts démolis.

New York, le 22 avril—On nous annonce de Washington que le gouvernement a placé des canons sur toutes les hauteurs qui dominent la ville.

Wm. B. Astor, le millionnaire, a offert de donner au gouvernement quatre millions, et de lui en prêter dix.

Nouvelles du Missouri.

St Louis, 22 avril—Les journaux de l'intérieur du Missouri expriment l'indignation que leur a inspirée la proclamation de Lincoln appelant 75,000 hommes sous les armes.

Un sentiment de sécession prédomine dans quelques sections; mais en général le sentiment de paix et de conciliation existe.

La ville est pleine de rumeurs, mais l'ordre et la tranquillité y règnent. Aucune manifestation n'a encore eu lieu.

Saisie à Cincinnati de marchandises pour la Nelle-Orléans.

Cincinnati, 22 avril—Le comité de sécurité a arrêté le bateau à vapeur *Decatur* hier, chargé pour la Nouvelle-Orléans de bacon, de graisse, de bœuf et autres produits.

Wilmington, 22 avril—Les Baltimoriens font tout ce qui est en leur pouvoir pour s'emparer du fort McHenry actuellement en la possession du gouvernement fédéral. Les canons de la forteresse sont dirigés sur la ville.

Philadelphie, 22 avril—Un porteur de dépêches déguisé en prêcheur méthodiste, envoyé par le Président au général Patterson, est arrivé ici aujourd'hui, et annonce qu'aucune attaque du capitole n'était à craindre; il a ajouté que dimanche matin Baltimore était tranquille et qu'aucune canonnade n'avait été entendue. Le règne de la terreur existe. Les unionistes doivent succomber.

On fortifie la ville de Baltimore.

Harrisburg, 22 avril—Un officier du Président arrivé ici, dit que depuis dimanche soir aucun coup de feu n'a été tiré à Baltimore. Les Baltimoriens ont leur possession 12 pièces de bronze, et établissent des fortifications dans le voisinage.

La Presse Associée.

New York, 22 avril—La presse associée a délégué trois rapporteurs aussi prompts que possible de Baltimore, avec mission d'envoyer d'une manière quelconque des nouvelles de cette ville.

Baltimore.

New York, 22 avril—Le major Alberger de Buffalo, qui habite Baltimore depuis plusieurs mois, est arrivé ici aujourd'hui. Il dépeint comme terrible la condition de Baltimore; les rues sont barricadées et les volets des fenêtres percés de trous pour les canons des fusils. Il ajoute que la ville des unionistes est en danger.

Session extraordinaire de la Législature Missourienne.

St Louis, 22 avril—Le gouverneur du Missouri a émis la proclamation convoquant les deux branches de la législature pour le 2 mai.

Le général Hough a ordonné aux officiers des différents districts de camper à partir du 3 mai pendant six jours, conformément à la loi.

New York, 22 avril—Les Hongrois, les Suisses et les Italiens, organisent un régiment de carabiniers.

Les résidents anglais ont déjà formé un régiment et sont en train d'en organiser un second.

Le général Scott n'a pas donné sa démission:

New York, 22 avril—Le lieutenant-général Scott, commandant en chef les forces des Etats-Unis, n'a pas donné et n'est point disposé à donner sa démission.

Sentiments de sécession dans l'Arkansas.

Van Buren, 22 avril—Un immense meeting a eu lieu dans cette ville samedi. Le drapeau des Etats Confédérés a été déployé.

L'Arkansas est uni en faveur de la sécession immédiate. Le sentiment belliqueux prédomine.

Réparation des Ponts du Chemin de Fer près de Baltimore.

New York, 22 avril—Le collecteur Hiram a des nouvelles d'une correspondance officielle entre les autorités de Baltimore, d'après laquelle il résulte que Baltimore s'engage à réparer le chemin de fer, les ponts, les lignes télégraphiques et à garder les communications ouvertes.

New York, 22 avril—L'honorable Daniel E. Sickles espère former un régiment.

Le commodore Vanderbilt a, dit-on, informé le gouvernement qu'il peut avoir toute sa flotte complètement montée et équipée gratuitement.

Le maire Wood recommandera une allocation de $1,000,000 pour les dépenses de la guerre.

Une certaine quantité d'uniformes destinés à l'armée du Sud a été saisie aujourd'hui dans un magasin de Dey street.

On a essayé d'empoisonner le régiment du Massachusetts, sur le steamer *State of Maine*, pendant qu'ils allaient à Norfolk.

Indianapolis, 22 avril—Le contingent de troupes que l'Etat doit fournir a été accepté par le gouvernement; 56 compagnies campent actuellement.

New York, 22 avril—La convention nationale typographique a été indéfiniment ajournée.

Augusta, Géorgie, le 22 avril—Le professeur Lowe est arrivé sain et sauf à Columbia [Caroline du Sud] venant de Cincinnati.

Mobile, 22 avril—$600 de l'emprunt des Etats confédérés ont été pris ici par le peuple de couleur.

Passe à Loutre, 22 avril—Le bateau Hannah Wm Johnson, capt. Wells, parti de Pensacole, hier, à 11 heures du matin, a traversé la barre, ce soir, et remonte la rivière. Il rapporte la nouvelle que 8 bâtiments de guerre sont en rade de Pensacole, et que quelques-uns de ces navires ont à leur bord des renforts destinés au fort Pickens.

Arrivée du Poney express.

Fort Kearney, 22 avril—La malle californienne du Poney express, est arrivée avec des nouvelles de San Francisco dénuées d'importance.

Marchés de Cincinnati.—Cincinnati, 22 avril—Aucune transaction importante sur les produits, les provisions et les épiceries—whisky, 14 1/2 le gallon; mess de l'Ouest, $17 25 par baril; avoine, 27c le boisseau.

Marché de New York.—New York, 22 avril.—Farine active; ventes, 14,500 barils de $5 à $5 10 pour la superfine d'Etat; whisky, 1,000 barils à 19c le gallon.

Passages de Bateaux.—Vicksburg, 22 avril—L'Autocrat a passé à midi, le Harratha à 5 h. hier soir, le Yazoo à 8 h. ce matin.

Nouvelles de la rivière.

Louisville, 22 avril—L'Ohio baisse ce soir avec 18 pieds d'eau dans la passe au dessus des chutes.

VIRGINIE.—Le gouverneur Letcher, de la Virginie, a lancé une proclamation dans laquelle il déclare que le Président des Etats-Unis a, en violation de la Constitution, convoqué des forces extraordinaires pour faire la guerre au Sud, que la Virginie sympathise profondément avec les Etats du Sud et doit les soutenir dans la défense de leurs droits, qu'en conséquence il ordonne à tous les régiments de volontaires de l'Etat de se tenir prêts à obéir aux premiers ordres et d'envoyer à l'adjudant-général des rapports sur leur organisation. Voici la réponse du gouverneur à la réquisition du Président.

Richmond, Virginie, 16 avril 1861.

Hon Simon Cameron, secrétaire de la guerre.

Monsieur: J'ai reçu votre télégramme du 15, et j'ai mis en doute son authenticité. Depuis, j'ai reçu votre communication envoyée par la malle le même jour, et dans laquelle je suis requis de détacher de la milice de l'Etat de la Virginie le quota désigné dans un tableau que vous y avez joint, "pour servir comme soldats d'infanterie ou carabiniers pendant la période de trois mois, à moins qu'ils ne soient licenciés plus tôt."

En réponse à cette communication, j'ai à dire que la milice de la Virginie ne sera pas fournie au pouvoir à Washington pour l'usage ni l'objet qu'il a en vue. Votre but est de subjuguer les Etats du Sud, et une réquisition qui m'est faite pour cet objet—objet qui, dans mon opinion, n'est contenu ni dans les vues de la Constitution ni dans celles de l'acte de 1795, ne sera pas obéie. Vous avez décidé d'inaugurer la guerre civile, et puisque vous l'avez fait, nous nous y préparerons avec autant de détermination que l'administration en a montré envers le Sud.

Respectueusement,

JOHN LETCHER.

LOUISIANE.—Nous lisons dans le *Courrier des Opelousas*:

Mercredi dernier, la malle nous a apporté la nouvelle heureuse de la capitulation du fort Sumter. Elle fut reçue avec des démonstrations de joie par nos citoyens. Le canon fut tiré à la ca[illegible] et sept coups retentirent en l'honneur des Etats Confédérés, plus un pour le général Beauregard et un pour le galant Etat de la Caroline du Sud.

Les jeunes gens de notre paroisse s'enrôlent rapidement dans les compagnies de volontaires, dans le but d'offrir leurs services au gouverneur durant la guerre.

Il semble que la Providence ait voulu seconder les premiers efforts des Etats Confédérés, car durant le bombardement du fort, une tempête n'a cessé de sévir, empêchant à tout renfort de s'effectuer.

ST JACQUES.—Nous lisons dans le *Messager*:

Ici, l'enthousiasme est à son comble, la proclamation belliqueuse de M. Lincoln a fait bondir le sang des jeunes Louisianais de notre paroisse, et beaucoup de nos jeunes gens de la rive gauche se sont empressés de s'enrôler dans la compagnie des chasseurs de St Jacques, et ils sont, ainsi qu'eux, animés du même esprit [illegible] et les officiers de cette belle compagnie, attendent avec la plus vive impatience l'ordre de partir.

Le colonel J. K. Gaudet et le lieutenant colonel Louis LeBourgeois, tous de leurs officiers, sont très occupés en ce moment de faire le recensement de la milice comprenant tous les hommes âgés de 18 à 45 ans.

Tout nous porte à croire que la compagnie des chasseurs de St Jacques partira la semaine prochaine, mais nous ignorons sa destination.

RANGERS DU BAYOU GROSSE TÊTE.—La compagnie du capitaine Keep, dit le même journal, est prête à répondre à l'appel de sa patrie; toutes respectives et à remplir tous les devoirs qui lui seront dévolus. Les Rangers fourniront eux-mêmes leurs chevaux et leurs armes, et si le gouvernement a besoin d'engager des cavaliers, vivement à cette une [illegible] faire un signe au capitaine Keep, commandant les rangers du bayou Grosse-Tête.

GARDE CRÉOLE.—Cette compagnie militaire, qui jouit d'une popularité si méritée, composée qu'elle est de tous les jeunes gens créoles de Bâton-Rouge, s'est assemblée lundi dernier et tous ses membres ont voté pour offrir leurs services au gouvernement. Ils sont disposés à marcher sur Pensacole ou partout ailleurs. Leurs officiers sont: le capitaine L. J. Frémaux et le lieutenant T. D. Lewis.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Le succès d'enthousiasme obtenu jeudi dernier par la Frezzolini dans *Norma* aura ce soir une seconde édition. On voudra entendre et revoir une seconde fois cette admirable personnification de Norma qui est le *nec plus ultra* de l'art dramatique et lyrique. Mme Preti chante à ravir le rôle gracieux et touchant d'Adalgise et MM. Mathieu et Genibrel complètent par leur talent un excellent ensemble pour l'exécution du chef d'œuvre de Bellini.

Mercredi soir l'habile prestidigitateur, M. Hermann, donne une représentation d'adieu pour son bénéfice et il y aura foule pour assister aux merveilleux tours qu'il exécute avec tant d'adresse.

Nous connaissons déjà le programme de jeudi. M. GENIBREL, la première basse d'opéra, a choisi pour son bénéfice la reprise d'un opéra ancien qui sera une nouveauté pour la majeure partie du public et une vieille connaissance pour quelques uns. *Joseph vendu par ses Frères* est un opéra biblique en trois actes, du célèbre compositeur MÉHUL, qui florissait du temps du premier empire. Joignez à cet attrait celui des deux derniers actes des *Huguenots* et la popularité du bénéficiaire et vous serez convaincu comme nous que la soirée de jeudi sera une des plus brillantes de la saison.

BAL DU PROFESSEUR VEGAS.—Le bal annuel que le professeur Vegas donne à la salle des Odd-Fellows aura lieu comme d'habitude mercredi le 1er mai, il commencera à 7 heures et demie, et à 11 heures les enfants céderont la place aux adultes. On peut s'adresser pour obtenir des billets au professeur Vegas à la salle des Odd-Fellows.

CONCERT.—On verra aux annonces que la 12e messe de Mozart et la cantate de dédicace seront exécutées au concert qui doit être donné demain, mercredi, dans la salle des Odd Fellows, au bénéfice de M. T. Von la Hache. M. Boudousquié, directeur de l'Opéra, a mis gracieusement son orchestre à la disposition du bénéficiaire.

CHRONIQUE LOCALE.

Sérénade au Gouverneur Roman.—Cette nuit à minuit, le bataillon des Gardes d'Orléans, commandé par le major Numa Augustin, s'est rendu rue Bourbon devant la résidence de M. Lavil[illegible] où était descendu l'ex-gouverneur Roman arrivé dans la journée de Montgomery. Après une sérénade jouée par l'excellente musique du bataillon sous la direction de M. Léon Prevost, le vénérable patriote Louisianais a paru sur le balcon et a été accueilli par les acclamations des gardes d'Orléans et d'une foule nombreuse de citoyens. Il a remercié le bataillon du compliment qui lui était fait et il a prononcé une allocution que nous regrettons de ne pouvoir reproduire. Sa parole grave et mesurée a produit une profonde impression, et le jugement qu'il a prononcé sur M. Lincoln et son cabinet, porte le cachet de la vérité, car il émane de la conscience d'un homme aussi honorable que éclairé et qui a été à même de juger les fanatiques qui viennent de plonger le pays dans la guerre civile.

Le militaire.—Le détachement arrivé du Texas, samedi dernier, par le STAR OF THE WEST, a été remplacé par un corps des Louisiana Guards, lequel est chargé de garder le steamer. Les Texiens ont profité de ce changement de front pour se reposer de leurs fatigues, se promener en ville et contempler de près les merveilles de la Reine du Sud. Ils ont été reçus partout avec la plus grande cordialité. C'est le colonel Van Dorn qui commandait les hôtes lors de la prise du STAR OF THE WEST.

—Nous apprenons qu'il doit s'organiser une nouvelle brigade qui sera composée de citoyens nés en Irlande. Les personnes qui ont formé ce projet sont, nous dit-on, toutes les qualités requises pour le mener à bonne fin. Les Montgomery Guards qui se disposent à partir pour Pensacole seront probablement le noyau de ce nouveau corps.

—Les Chasseurs à pied, capitaine Henry St. Paul, ont quitté notre ville hier, pour Pensacole où ils sont attendus avec la plus vive impatience. Le lieutenant Alf. Lipscomb, de Washington Artillery dont la présence ici est indispensable, et le lieutenant Dickerson qui a eu le même grade dans une des premières compagnies formées par le capitaine Jacques pour la défense des forts, sont au nombre des officiers de la compagnie. Un grand nombre d'amis ont accompagné celle-ci jusqu'au Lac.

Arrestation.—Un nommé Jas Hill a été arrêté hier, dans le Quatrième District, pour avoir parlé contre le Sud. Il comparaîtra devant le recorder Adams.

Offre de troupes.—On nous informe que le général Tracy a offert au gouvernement de la Confédération du Sud ses services et ceux de son état-major et de sa brigade résidant en ville, et s'élevant à environ deux mille hommes.

Générosité.—M. Hardee Bryan, planteur de Natchitoches, a remis hier, aux "Emmet Guards," un check de $300.

Remerciements.—Notre voisin M. BURCKLE, 113 rue de Chartres, nous a envoyé hier quelques bouteilles de bière de St-Louis. C'est incontestablement la meilleure que nous ayons goûtée jusqu'ici à la Nlle-Orléans.

Correspondance particulière de l'Abeille.

Du siège de la guerre.

Casernes de la Marine, Warrington, Floride, 20 avril 1861.

Ce serait à tort qu'on s'imaginerait que le siège de la guerre occupé par les forces des Etats Confédérés, est circonscrit dans un espace resserré, qu'un flâneur pourrait visiter dans l'espace d'une heure. Pendant les quatre journées que votre correspondant a passées dans l'enceinte militaire, il n'a pu encore faire qu'une inspection superficielle des différentes parties du camp, et plusieurs lettres ne seraient pas de trop pour vous décrire tout ce qu'il y a de remarquable d'intéressant.

De la ville de Pensacole à l'arsenal, il y a six milles par eau à travers la baie et sept par la route de terre. De l'arsenal à l'hôpital de la marine, il y a un mille, et c'est entre ces deux points que se trouve le village de Warrington. Un mille plus loin, on rencontre le fort Barrancas avec sa redoute placée à trois quarts de mille dans l'intérieur et reliée au fort par un chemin de fer. Environ deux milles et demi plus loin encore, s'élève sur l'île Foster le fort McRae, placé à l'entrée de la rade, juste en face le fort Pickens. Tout ce parcours nous représente environ quatre milles et demi d'une côte dont le sol se compose d'une couche épaisse de sable blanc sur lequel il est plus pénible de faire ces quatre milles que d'accomplir un trajet double sur une bonne route. En arrière, dans les bois, on une longueur de un à deux milles, s'étendent les camps. Les arbres sont nombreux et serrés et les broussailles plus épaisses encore, mais on nettoie le terrain tous les jours. De nombreux chemins et sentiers se croisent dans toutes les directions et forment un labyrinthe dans lequel le malheureux voyageur s'égare avec la plus grande facilité.

Sans les mouvements de troupes, le bruit des trains d'artillerie et d'équipages et l'érection des batteries, on prendrait Warrington pour une ville de bain dans laquelle se seraient rassemblés sept mille jeunes gens dans un but d'agrément ou de santé. La courbe du rivage depuis l'arsenal jusqu'au fort McRae, forme un demi cercle parfait dont les rayons ont leur centre au fort Pickens, et offre à l'œil du voyageur placé sur le pont d'un steamer une apparence magnifique. Ici, vous avez des bains de mer dont le charme est inconnu à ceux qui n'ont fait que patauger dans des ruisseaux d'eau douce ou des lacs d'eau saumâtre. L'eau fortement salée du golfe, produit sur le baigneur un effet salutaire qui rajeunit tout le système au physique et au moral. Il est heureux que cet avantage hygiénique se trouve à la portée de ces milliers de soldats entassés dans des tentes ou des baraques, et pour lesquels la propreté est une condition indispensable. Après le travail du jour au soleil, avec la poussière lourde, il est [illegible] les portes de la peau, c'est un plaisir sensuel que de se plonger dans les vagues en foulant du pied un sable doux et uni.

La baie est remplie de requins, mais il n'y a par d'exemple qu'ils aient jamais attaqué un homme, et il n'y a guère que le requin gris du Pacifique qui soit assez hardi pour s'attaquer à [illegible]. Il y a [illegible] les chasseurs [illegible] à tout tuer [illegible] marsouins [illegible].

[illegible] passe d'ordinaire [illegible] les marsouins [illegible] le fort Pickens [illegible] vont paître dans [illegible] des baleines que l'on [illegible] vues plusieurs fois dans la baie.

Les marsouins abondent dans ces parages et servent de cible aux tirs des amateurs qui les [illegible] à coups de revolvers. Pas un [illegible] en fuite des baigneurs de l'Ecole [illegible] vent pas les distinguer des requins.

Parmi les plaisirs de la plage, il ne faut pas oublier la pêche qui permet aux soldats de varier un peu la monotonie des rations composées de lard et de bacon, en y ajoutant la chair délicate du [illegible]. Lorsque le camp ne comptait qu'un corps de mille hommes, on trouvait du poisson en abondance et à son marché, [illegible] de la volaille, des œufs, du beurre, etc., [illegible] Pensacole était négligé, et grand mécontentement des marchands de [illegible] et l'intérieur fournissaient directement les soldats, mais depuis à mesure que les troupes ont afflué, tout est changé, et c'est très difficile de se procurer les vivres dont ils ont besoin. [illegible] chose comme le reste des habitants ont été [illegible] Warrington [illegible] de [illegible] les marchands [illegible] restaurant avec billard. Les propriétaires de ces établissements sont disposés à courir le risque d'un bombardement, et ils sont connus de bons patriotes.

Tout autour du camp le gibier abonde, mais les hommes n'ont guère le temps de [illegible] chasse. [illegible] plus tard [illegible] de mouvements [illegible] faire de la guerre. [illegible] faire des courses [illegible] mont tout soldat qui [illegible] sera une bonne occasion [illegible] amusement [illegible] mets de chasseurs [illegible] armes [illegible] Bien qu'il soit [illegible] par [illegible] nuit [illegible].

Sur l'île de Santa Rosa, principalement dans la partie [illegible] de chênes verts [illegible] la marine, il y a [illegible] nard à faire [illegible] visiter celles [illegible] de Limon [illegible] de ces protestations [illegible].

Un exemple de ce qui précède a eu lieu hier matin. Le correspondant du *[illegible] Advertiser*, en ce moment à Pensacole [illegible] une embarcation [illegible] fort Pickens [illegible] personne [illegible] d'un grand nombre [illegible] barque qui [illegible] il se trouva [illegible] subdomicile de l'île Santa Rosa. Il reçut [illegible] les regards [illegible] se [illegible]. Il descendit donc à terre, mais à peine avait-il touché le sol qu'il vit accourir de différents points de l'horizon un peloton de soldats armés qui commencèrent à lui donner la chasse. Certes M. J. ne manqua pas de courage mais dans cette circonstance il pensa avec raison que la plus grande preuve qu'il en put donner était d'avoir recours à la vigueur de son jarret. Cette résolution prise il distança rapidement ceux qui [illegible] sa barque, [illegible] ordonna de pousser au large et il fit le plus à l'ennemi qui au [illegible] son départ d'une grêle de balles si une bonne brise ne l'eût immédiatement placé hors de leur portée. Comme un tel visiteur pourrait être moins heureux l'attendrait pour vous donner une description exacte du fort Pickens qu'une bonne occasion m'y conduise.

Les détails qui suivent émanent d'une source authentique et l'excellent officier qui me les a donnés garantit leur véracité. Il y a environ deux semaines un jeune audacieux prit la détermination de se rendre secrètement dans le fort Pickens et d'enclouer les canons ennemis. Ayant souvent visité l'île Sainte Rose, parfaitement familier avec l'intérieur de la forteresse et animé de ce vaillant patriotisme qui a animé tant de [illegible] il partit sans faire part à personne de son téméraire projet, avec la résolution de réussir à tout prix.

Pourvu d'un sac contenant un marteau et des clous il prit un petit bateau à voile et débarqua peu après dans une autre retraite de l'île, derrière un petit bois de chêne touffu. Ceci se passait avant le renforcement du fort Pickens et alors que Sainte Rose était à peu près déserte. Il attendit donc sans être inquiété par les troupes une nuit obscure qui lui permit d'approcher du fort sans éveiller les soupçons. Ces précautions prises il se glissa dans une batterie placée en barbette et commença son opération, mais au moment où il levait son marteau pour enfoncer le premier clou dans la lumière d'une belle pièce de 32, une main s'appesantit sur son épaule et une voix lui cria: rendez-vous, vous êtes prisonnier. Celui qui venait troubler ainsi notre ami dans son opération, était un officier qui l'avait aperçu au moment où il se glissait dans la batterie et qui profitant de sa préoccupation, croyait avoir bon marché de cet enfant perdu. Mais notre héros ne s'émut pas pour si peu et de sa main armée du marteau, il en appuya la pointe acérée sur la poitrine de son adversaire et lui dit d'un ton qui ne laissait pas de doute sur ses intentions: "c'est vous qui êtes mon prisonnier, un seul mot, un geste, vous êtes mort." Comme la lutte cependant pouvait être fatale à l'un ou à l'autre l'officier consentit à laisser partir notre brave pour qu'il était venu et se retira de son côté où l'invitant à ne pas renouveler sa folle tentative.

Un autre est été satisfait de cette solution; il n'en fut pas ainsi de notre énergique compatriote. Quelques nuits plus tard le trouva encore dans le fort armé de son sac, de ses clous et de son marteau, et dans l'exercice des fonctions d'encloueur de pièces ennemies. Malheureusement, cette fois, il était attaché à plus forte partie et fut fait prisonnier pour tout de bon. Conduit devant le lieutenant Slemmer, il avoua courageusement ses intentions et, parut indifférent à la pénalité qui devait lui revenir. A ce moment, cependant, l'officier qui l'avait surpris lors de sa première tentative, intervint généreusement en sa faveur et raconta l'aventure. Le lieutenant Slemmer intéressé par l'esprit audacieux de son prisonnier, se contenta de le renvoyer à Pensacole après lui avoir donné une mercuriale qui avait pour péroraison un avertissement significatif. Notre jeune ami comprit clairement que si il ne se corrigeait pas de son goût pour l'enclouement des canons américains, il devrait se résigner à accepter sa démission de ce monde sans le secours d'une cour martiale.

Je vous ai parlé dans ma dernière lettre de l'arrestation de M. Lamberton, maître de poste à Warrington, depuis, cet individu a été livré aux autorités de Pensacole qui lui ont enjoint de quitter le pays dans les vingt quatre heures sous peine de mort. On m'assure que les preuves de la trahison de ce misérable sont évidentes, et on ajoute qu'il ouvrait la correspondance pour faire part à l'ennemi de nos projets. C'est un homme d'environ trente ans, ayant une jeune femme et un petit enfant, et possédant une fortune d'environ $20,000.

Ce matin, il est parti de Pensacole un petit bateau à voiles, avec quelques hommes à bord, qui s'est dirigé vers le fort Pickens. Peu après, ceux qui étaient à bord débarquaient et entraient dans le fort Pickens. On se demande ce que cela veut dire. Si ils reviennent ici, ils auront un compte sérieux à régler avec les autorités, mais on pense que ceux qui faisaient partie de l'expédition étaient sous les ordres d'un agent secret de Washington, chargé d'une mission pour le commandant du fort.

H. C. W.

Pour la guérison du croup, des maux de gorge, des ulcères, de la toux, de la pleurésie et d'autres maladies, au moyen de remèdes spéciaux, dont le dépôt est au No 117, rue Ste Anne, voir l'annonce insérée plus bas.

L'ANGLETERRE ET LES ILES IONIENNES.—Le télégraphe nous a appris que le gouvernement anglais venait d'envoyer des troupes aux îles Ioniennes. Le *Journal des Débats* publie sur cette question les réflexions suivantes:

On a pu lire, il y a peu de jours, dans nos colonnes, le récit des motions qui ont été présentées au Parlement ionien. Plusieurs députés ioniens ont proposé, les uns d'appeler le suffrage universel à prononcer l'annexion des îles au royaume de Grèce; les autres, certainement plus hardis encore dans leurs espérances, de supplier la reine Victoria de vouloir bien opérer elle-même cette annexion. Les uns et les autres se fondaient sur les plus récentes circulaires de lord John Russell, sur les discours qui ont été tenus dans le Parlement anglais contre les traités de 1815, sur le principe des nationalités, idole actuelle de l'opinion publique en Angleterre. Le *Times* leur répond aujourd'hui par un des articles les plus étonnants qu'il ait jamais publiés. D'abord le *Times* ne veut plus des Ioniens. Qu'on les abandonne à eux mêmes! qu'on les laisse s'annexer à qui bon leur semblera! qu'on rejette ce fardeau imposé à l'Angleterre par les traités de Vienne! Mais il ne tarde pas à se raviser, et il décide qu'à la rigueur on peut, sous de certaines conditions, consentir à continuer à ces folles populations le bienfait de la protection anglaise. Le *Times*, qui ne saurait assez s'indigner quand les libéraux de Vienne s'efforcent de retenir dans leur Confédération la Hongrie, la Bohême, la Croatie, ne lâchera donc pas les Ioniennes. Et vrai dire, ce n'est pas de quoi nous sommes surpris. Nous savions depuis longtemps déjà que les défenseurs les plus intrépides du principe des nationalités ont tous une nationalité dont ils ne veulent entendre parler à aucun prix. Demandez plutôt au journal le *Nord*, depuis que Varsovie s'agite. Mais le *Times* fait plus cette fois que de rejeter le principe de la nationalité ionienne: il ne parle de rien moins que de supprimer toute espèce d'institutions libres à Corfou, Céphalonie et Zante; la liberté et l'égalité sont devenues pour lui des mots creux depuis qu'il les trouve dans la bouche des Ioniens.

CANADA.—Un incident curieux à signaler vient de se produire à la chambre. M. Aluxander ayant démontré combien était grande l'injustice du gouvernement métropolitain à l'égard de la province, réclame une subvention pour les steamers transatlantiques qui vont d'Angleterre au Canada.

L'Angleterre, en effet, subventionne toutes les lignes allant en Amérique, excepté celle du Canada; ainsi:

Aujourd'hui la ligne Cunard reçoit	£200,000
Celle des Indes Occidentales	270,000
Celle de la Méditerranée	214,000
Celle de l'Australie	188,000
Celle de l'Amérique du Sud	25,000
Celle de Galway	78,000

Pour la ligne canadienne, il a fallu que le Canada lui même la subventionnât d'une somme annuelle de 104,000 liv. sterl.

Il paraît évident, d'après ces faits, qu'il doit y avoir quelque influence indue et pernicieuse agissant activement à l'œuvre à l'encontre des intérêts de la province.

L'honorable député fit voir combien était singulière et contre nature cette préférence accordée à l'étranger sur les colons.

M. Vankoughnet répondit que le gouvernement provincial s'était considérablement occupé du sujet en question, et que, par ses efforts, un comité avait été nommé dans la chambre des communes et avait fait un rapport condamnant totalement le système de subventions adopté par le gouvernement impérial; que tout ce que l'on pouvait espérer était que, si la ligne de Galway ne remplissait pas ses engagements, la subvention qui lui était allouée serait reversée sur la ligne canadienne.

M. Merritt, prenant à son tour la parole, se plaignit de l'ignorance profonde dans laquelle on était en Angleterre relativement à cette colonie, ses ressources, sa richesse, sa population, sa distance de la mère patrie, et même sa position géographique. Puis il démontra que les subventions postales étaient une prime donnée à l'exportation des marchandises partant ailleurs qu'en Canada.

"Cet état de choses, ajouta-t-il en terminant, démontre invinciblement combien l'on est indifférent en Angleterre aux vrais intérêts de la colonie. On y attend à la loyauté de la colonie, à témoigner envers la royauté et la métropole, mais [illegible] fait en échange, c'est de l'indifférence, pour ne pas dire de l'hostilité dans les faits, quoique avec une apparence de bon vouloir dans les mots."

Pour être peu flatteur, le compliment n'en est pas moins sincère.... ni moins mérité.

JAPON.

ASSASSINAT DU SECRÉTAIRE DE LA LÉGATION AMÉRICAINE.

Le *Times*, de New York, a reçu de son correspondant au Japon une lettre qui confirme pleinement l'assassinat du secrétaire de la légation américaine à Yedo, et entre à ce sujet dans des détails intéressants à reproduire.

"... Le 15 janvier, M. Heustren avait assisté à une entrevue avec le ministre des affaires étrangères. Il dîna là, et se retira vers 8 heures et demi ou 9 heures, et demie, les mêmes que la légation prussienne furent du [illegible] M. Heustren, en se rendant chez lui, avait été attaqué et blessé, et priait le Dr Lovins, médecin de l'ambassade, de se rendre près du blessé. Aussitôt que j'appris la triste nouvelle, je courus à l'écurie, sellai mon cheval, et armé d'un sabre et d'un revolver, je fus bientôt à la légation américaine. Le triste spectacle se présenta à ma vue. Sur le plancher de sa chambre, le malheureux Heustren étendu, baigné dans son sang, environné de quelques Japonais qui essayaient de contenir une large blessure ouverte au côté droit de l'abdomen. M. John Wilson, un Américain, soutenait la tête du blessé.

"Le docteur Lovins arriva bientôt, et après avoir lavé la blessure, commença à suturer le pansement, opération difficile, car une partie des intestins était endommagée. Le Dr Maigbest, de l'ambassade anglaise, y fut le témoin actif de quelques autres personnes de la légation anglaise. Vers 2 heures après minuit, il passa la nuit avec le blessé, et [illegible] de M. Parris ce qui était arrivé.

"M. Heustren se rendait chez lui à cheval, accompagné par trois yakounins ou officiers du gouvernement également à cheval. Un peu avant lui, et deux autres derrière M. Heustren, tous portant des lanternes, ainsi que les quatre palefreniers qui couraient à pied. A un certain endroit, une troupe de Japonais armés de sabres, [illegible] assaillirent [illegible] des yakounins. Les [illegible] le pauvre Heustren [illegible] leurs lanternes, et terrassant leurs lanternes, s'attaquèrent aux [illegible] yakounins, deux seulement assaillirent M. Heustren des deux côtés à la fois. Celui-ci lança son cheval en avant pour s'y sauver, et se dégagea promptement, mais presque aussitôt il s'écria: Je suis blessé, je me [illegible], et il se laissa glisser à terre. Les yakounins affirment que deux d'entre eux sont restés près du blessé, tandis que le troisième allait chercher du secours à la légation prussienne, mais M. Heustren déclare qu'il avait été laissé seul dans la rue pendant près d'une demi heure avant que les secours arrivassent, et le transportèrent chez lui sur un contrevent pris dans une maison voisine."

Le blessé semble se trouver beaucoup mieux après le pansement, mais l'amélioration fut de peu de durée, et il expira vers minuit après avoir reçu les consolations religieuses de l'abbé Girard de la légation française.

La correspondance que nous citons, après avoir annoncé que les ministres de France, d'Angleterre et de Hollande se sont retirés à Kanagawa, décrit ainsi les conditions dans lesquelles les étrangers vivent au Japon:

"... Il n'y a pas de doute qu'un parti considérable au Japon considère la présence des étrangers comme une intrusion. Yedo, comme toutes les grandes villes, compte parmi sa population un grand nombre d'individus sans frein. Si un homme d'un certain rang perd son emploi ou sa fortune, les lois du pays ne lui permettent pas de gagner sa vie en travaillant. S'il n'a pas le courage de le faire en secret, il passe à la charge de la société, et devient souvent un bandit désespéré capable de tout.

"Il est fort peu de gens de qualité qui sortent après la chute du jour, et en pareil cas ils sont escortés d'une forte garde. M. Harris et les autres ministres ont été avertis maintes fois de ne point se trouver dans les rues à la nuit. Les gens du peuple sont sans cesse assaillis dans l'obscurité. Pendant la nuit même où M. Heustren a été frappé à mort, un négociant japonais a été assassiné près de la légation américaine. Aussi peut-on difficilement compter pour les étrangers sur la protection d'un gouvernement qui ne peut même pas protéger ses propres sujets. Dans l'intérieur des maisons, et en plein jour dans les rues, je considère que les dangers de mort ne sont pas grands. C'est toujours dans les rues, le soir, que les étrangers ont été assaillis. Pendant la nuit, les maisons des consuls étrangers sont gardées par des centaines de soldats, et lorsqu'il y a quelques jours, M. Harris eut une audience du gouverneur des affaires étrangères, le Tykoun lui envoya une escorte de quatre vingts hommes pris dans ses propres gardes."

Service funèbre.

Un service funèbre sera célébré MARDI prochain, 23 du courant, à 7 heures et demie du matin, à l'Eglise Saint Augustin, pour le repos de l'âme de feu MARIE POMÈS, épouse de *Pierre Montégut*.

Les amis et connaissances sont priés d'y assister sans autre invitation.

ATTENTION.

VENTE SANS RESERVE.

Marchandises sèches, étrangères et américaines.

L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente sans réserve de marchandises sèches, étrangères et américaines, qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures, aux salles d'encan de F. Roger & Co, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée. Conditions—à la vente.

La susdite vente est remise à demain à 10 heures A. M., au No 12 rue Conti, 2me District, un ameublement de [illegible].

Nos amis à Pensacole.

Les familles et les amis des membres des LOUISIANA GUARDS, CRESCENT RIFLES, ET ORLEANS CADETS, ayant des articles, &c., à leur faire parvenir, sont priés de les marquer aux soins du Régiment du Col Gladden, à Pensacole. Les lettres, &c. à leur être adressées aux mêmes soins, au Bureau de Poste de Warrington, près Pensacole.

Il a été pris des mesures pour que tout soit expédié dans le plus bref délai, par le

Capt. C. E. GIRARDEY, Rue des Magasins, No 37

10 avril—6f

Chasseurs à pied de la Louisiane, 1re compagnie.

CETTE compagnie a besoin de DIX hommes patriotiques, bons ouvriers et prêts à servir comme sapeurs et mineurs pendant la durée du siège du fort Pickens.

Aussi, un bon clairon.

S'adresser à la caserne, rue des Remparts, entre Dumaine et St Philippe, de 8 à 11 heures du matin et de 6 à 10 du soir jusqu'à dimanche 22 courant.

Par ordre, F. O. FEVROUX, Sergent Major

20 avril—3

Garde Urbaine des Vétérans.

LES citoyens qui désirent se joindre aux Vétérans de 1814-15, dans le but de former un corps sous le nom de "Garde Urbaine des Vétérans," sont respectueusement informés qu'ils trouveront une liste au bureau du Président, dans le Passage de la Bourse, No 80, pour recevoir leurs noms. Dès qu'il y aura un nombre suffisant pour s'organiser, ils seront appelés à une Organisation. Une autre liste est déposée au magasin d'encan de M. Barnett Sr., vice-président, à l'encoignure des rues Chartres et St-Louis.

Par ordre du Président.

PHILIPPE LANAUX, secrétaire

15 avril

LE GRAND REMÈDE DU JOUR.—Quelque vaste que soit notre territoire, il serait difficile d'y trouver un seul coin où les BITTERS STOMACHIQUES DE HOSTETTER soient inconnus. Partout où règne la dyspepsie—et ou ne trouve-t-on pas cette maladie!—l'amer dont il s'agit est très recherché. Ce n'est pas seulement un spécifique pour l'indigestion. L'estomac, le foie, les intestins et le système nerveux en subissent l'influence bienfaisante. C'est l'antidote de la douleur. Il rafraîchit et donne de la vigueur; il neutralise les principes morbifiques, il règle toute l'économie vitale et peut justement être considéré comme le plus puissant allié que la science ait jamais possédé pour soutenir la nature dans sa lutte contre la maladie.

Les célèbres bitters stomachiques de Hostetter sont vendus partout par les pharmaciens. 17 avril—6f

Spécialités pharmaceutiques.

SIROP PECTORAL DE RICHARD, remède souverain contre la coqueluche, le crachement du sang et toutes les irritations et inflammations de la gorge, poitrine et estomac. La réputation de ce sirop, très étendue en ville, mérite aussi l'attention des habitants de la campagne. Prix du flacon, 75 cents.

SIROP DÉPURATIF, pour la guérison radicale des maladies qui proviennent d'un sang vicié, virus syphilitique, ulcères, dartres, etc. Prix $1 50, grande bouteille.

VIN DE QUINQUINA, tonique incomparable pour fortifier l'estomac, et préserver de toutes fièvres en général. Prix $1, grande bouteille.

POTION ANTI-RHUMATISMALE, remède le plus efficace, et certain pour la guérison des rhumatismes articulaires chroniques. Grand nombre de personnes atteintes de rhumatisme articulaire chronique depuis 4, 5, et 10 années, à leur grand étonnement, ont été guéries, dans deux ou trois jours par cette bienfaisante préparation. Prix du flacon $3 00.

A vendre par F. BERTA, pharmacien, 23 janv—camp, coin Remparts et Quartier, N. O.

Avis aux Marins.

Quartier Général de l'Armée de la Confédération du Sud.

District Militaire de la Louisiane. 20 avril 1861.

LA Passe Sud-Ouest du fleuve Mississippi est fermée à partir d'aujourd'hui.

Par ordre du COL P. O. HEBERT, Commandant du District Militaire de la Louisiane. D. BEETZHOOVER, Major de l'Art. de la Louisiane, Aid. Génl. assist. 20 avril

Défenseurs du sol natal.

Nous soussignés, natifs du sol de la Louisiane, réunis en comité, avons unanimement adopté les résolutions suivantes:

Résolu que la population à laquelle nous appartenons, aussitôt qu'un appel lui sera fait par le gouverneur de cet Etat, sera prête à prendre les armes et à se former en compagnies pour la défense de ses foyers, de concert avec les autres habitants de cette ville, contre tout ennemi qui viendrait en troubler la tranquillité.

Résolu qu'une assemblée de tous les individus approuvant la résolution susdite, aura lieu le LUNDI 22 d'avril 1861, à 7 heures du soir, à la salle de l'Institution Catholique, située à l'encoignure des rues Grands-Hommes et Union.

Résolu que, après l'adoption de ces résolutions par cette assemblée, le Président de cette réunion en fera parvenir, le plus tôt possible, une copie à S. E. le gouverneur Thomas O. Moore.

Nouvelle-Orléans, le 20 avril 1861.

Armand Lanusse, Dolous Bevrotte, Louis Golis, Arnold Bertonneau, Florville Gonzalès, Antoine Pierras, Lolo Fotto, Joseph Foucher, J. Septime Lavigne, Villarceaux Macarty, Sidney Thézan, Alfred Brard

Concert.

UNE Grande messe de MOZART et la Cantate de Dédicace seront exécutées au Concert offert à M. T. Von la Hache, MERCREDI SOIR 24 avril, à Odd Fellows Hall. Avec l'obligeante permission de M. Boudousquié, l'orchestre est engagé et M. Prévost dirigera. [illegible]

On peut se procurer des billets au magasin de musique de Werlein, [illegible] Camp [illegible].

Par ordre du comité. 23 avril—2

AVIS.

SUIVANT acte passé devant A. Ducatel, notaire en cette ville, en date du 22 avril 1861, M. JAYME R. IGLESIAS a acquis de M. Oliver [illegible] le fonds de commerce de "Cotton Plant" dit "COTTON WEIGHERS' COFFEE HOUSE" [illegible]. 23 avril

Dissolution de société.

L'ASSOCIATION existant entre les [illegible] MORGAN & DUMESTRE a été dissoute [illegible]. L. MORGAN, R. DUMESTRE. 23avril—8

Magasin de confiseur à vendre.

L'ETABLISSEMENT DE CONFISERIE et DISTILLERIE [illegible] à vendre. [illegible] 17 avril

PERDUE hier, 22 du courant, à l'encoignure des rues St-Pierre et Royale, une TÊTE DE MORT [illegible] récompense [illegible].

Demande d'employé.

UN homme [illegible] demandé [illegible].

DEMANDE

UNE demoiselle [illegible] Française [illegible]. 23 avril

$5 de récompense

SERONT payés à la personne qui ramènera chez M. Louis Carelle, No 37 Passage de la Bourse, la négresse [illegible] âgée de [illegible] ans [illegible]. R. S. CHARLES [illegible]

Cheval trouvé.

IL a été trouvé dimanche dernier 21 courant, un cheval [illegible] s'adresser à [illegible] No 132, rue Carondelet [illegible].

A LOUER.

LA MAISON à trois étages située au coin des rues du Maine et Dauphine. S'adresser à ETIENNE & PICOT, 2 avril, No 45, rue de Chartres.

Succession Louis Emmerling.

LES personnes qui doivent à cette succession sont priées de payer et celles qui ont des réclamations à présenter [illegible] à M. EMMERLING SCHMIDT [illegible]. 21 avril

SALSEPAREILLE DU MEXIQUE—4 balles Salsepareille du Mexique. Pour vendre par CABALLERO & BASUALDO, Rue Vieille Levée, No 46, entre Douane et Bienville. 21av

JALAP DU MEXIQUE—4 balles Jalap du Mexique, et Du [illegible] à vendre par CABALLERO & BASUALDO, Rue Vieille Levée, No 46, entre Douane et Bienville.

BOUCHONS—[illegible] balles de bouchons de différentes qualités [illegible] à vendre par CABALLERO & BASUALDO, Rue Vieille Levée, No 46, entre Douane et Bienville. 21av

PORC—50 barils mess épais; [illegible] à vendre par GABRIEL PASCAL, Rue Vieille Levée, No 77. 21av—6f

BACON—Epaules, plats-côtés [illegible] à vendre par GABRIEL PASCAL, Rue Vieille Levée, No 77. 21av—6f

JAMBONS—[illegible] jambons de [illegible] à vendre par GABRIEL PASCAL, Rue Vieille Levée, No 77. 21av—6f

GRAISSE—[illegible] barils [illegible] à vendre par GABRIEL PASCAL, Rue Vieille Levée, No 77. 21av—6f

FARINE—600 barils, extra, superfine [illegible] à vendre par GABRIEL PASCAL, Rue Vieille Levée, No 77. 21av—6f

WHISKY—100 barils de whisky [illegible] à vendre par GABRIEL PASCAL, Rue Vieille Levée, No 77. 21av—6f

MAQUEREAUX—100 barils gros No 3 et de rivage; 50 1/2 barils No 1, 2 et 3, à vendre par GABRIEL PASCAL, Rue Vieille Levée, No 77. 21av—6f

MAGNOLIA WHISKY de S. N. Pike—[illegible] barils en magasin et à vendre par BERNARD TURPIN, 23 avril—6f, 93 rue Vieille Levée

CIGARES DE LA HAVANE.—Un assortiment de cigares Regalia et de Regalia moyens, Presses, Regalia de Londres, Regalia Britanica, Londres, Conchas, Especiales, Regalia Elegante, Cazadores, Operas, Brevas, Sobresalientes, Comerciantes, Imperiales, Millar et plusieurs autres classes des meilleures marques, en magasin et à vendre par CABALLERO & BASUALDO, Rue Vieille Levée, No 46, entre Douane et Bienville. 21av

Récompense de 30 piastres.

PARTIE marronne dans la matinée du 11 courant, de sa demeure, rue Claiborne No 65 la mulâtresse JOSÉPHINE, âgée d'environ 39 ans, élancée, ayant 5 pieds 8 à 10 pouces, parlant l'anglais et le français; elle n'a pas de [illegible] ce qui la fait paraître plus vieille qu'elle n'est; elle a été achetée dernièrement à Mme Biot.

Une récompense de DIX PIASTRES sera payée à la personne qui la livrera à la geôle ou au soussigné, et vingt piastres seront payées en sus pour la condamnation de la personne qui l'aura recelée.

EMIL MAIEK, 22avril—1sem, No 21, rue Commune

$25 de récompense.

Partie marronne dans le courant du mois, la mulâtresse ADÈLE, portant autrefois le nom de ALIDA, avec son enfant, Caroline, âgée de 18 mois. Adèle est âgée d'environ 22 ans, mulâtresse rougeâtre, taille moyenne, forte corpulence, parlant français et anglais. La récompense ci-dessus sera payée à la personne qui logera la dite esclave dans la geôle de Paroisse. S'adresser à Mr. C. OLIVIER, 35, rue Bienville. 22av

VINAIGRE.

VINAIGRE.

VINAIGRE,

La Distillerie de vinaigre, d'Orléans,

Est maintenant prête à fournir aux marchands de groceries et autres du VINAIGRE DE VIN BLANC de CIDRE, et du VINAIGRE CLARIFIÉ de la meilleure qualité et dans le plus bref délai.

LEWIS & Co, 132, rue New Levee, entre Julia et St Joseph. 22 avril

Demande de cuisinière.

ON demande une Cuisinière blanche ou de couleur qui voudrait s'occuper du ménage d'une famille de deux ou trois personnes. S'adresser rue Amour, No 401, encoignure de la rue Bagatelle. 22avril—3f

EN débarquement du navire Iola Wyllie de Bordeaux: 12 barriques à vin blanc, 18 tierçons vin blanc, 40 barriques vin rouge pour familles. A vendre par E. DECHAMPS, 20, rue St-Louis. 6avril

CONSERVES—Un assortiment complet d'approvisionnements pour navires et passagers, tels que veau rôti, veau à l'oseille, bœuf à l'écarlate, bœuf à l'étuvée, bœuf en daube, pintarde, chapon, pâtés truffes, bouillon, julienne, sauce, galantine de volaille, caisses d'oie, saumon à l'huile, lait doux, petits pois, &c. A vendre par M. A. CALONGNE, 14 mars, 205 et 207 rue Royale, enc. Dumaine.

DIVERS en magasin—50 barriques vin rouge, Cotes, pour familles, 40 barriques du vieux St Emilion 1er cru, 22 demi barriques vin blanc Sauterne supérieur, 300 caisses vin St Emilion, Margaux et St Estèphe, supérieur, 125 caisses vin blanc Sauterne, 75 caisses do do de 1/2 bout. super., 120 do absinthe Pernod & Lecoultre, 30 caisses kirsch Pernod & Noilly, 40 balles bouchons pointus et réguliers, 10 balles do à dame-jeannes, 100 caisses fruits au jus, Lafaurie. A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 11 avril, 71, Vieille Levée

EN débarquement du navire Adélaïde, du Havre: 6 tonneaux véritable fromage Gruyère. A vendre par J. N. CURIEN, 11 mars, rue Toulouse No 20.

FRUITS—50 caisses fruits au jus, 100 caisses fruits au jus, 100 " fruits à l'eau-de-vie, 100 " cerises à l'eau-de-vie, 10 " grièvre de fruits, 10 " marmelade de fruits, 10 " variantes et Cornichons. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, 4 avril—15f, 88 Vieille Levée.

VINS—100 barriques vin rouge, 25 barriques vin blanc. En débarquement du navire Stephen Baldwin, de Bordeaux, à vendre par J. & J. TARDOS, No 43, Vieille Levée. 11mars

250 FRUITS au vinaigre, confitures assorties, pêches, ananas et fraises au jus, &c., pour cloture une facture, à vendre par B. TURPIN, 18avril—6f, 93, rue Vieille Levée.

Quartier-Général. — 1re division des Volontaires Louisianais.

Nlle-Orléans, 22 avril 1861.

ORDRE GÉNÉRAL No 12.

I—Conformément aux ordres généraux du commandant en chef, les troupes de cette division s'assembleront complètement équipées le dimanche, 28 courant, à 10 heures précises du matin, rue du Canal, la droite s'appuyant sur la rue de la Vieille-Levée.

II—Les commandants de corps seront prêts à fournir le rapport détaillé du nombre d'hommes présents et absents dans leurs ordres. Ils enverront le dit rapport au Quartier-Général, sans délai.

III—Le Brigadier Général Tracy, 1ère Brigade, le Brigadier Général Trudeau, Légion de la Louisiane, le Brigadier-Général Labuzan, 2e Brigade, le Major Augustin, Bataillon des Gardes d'Orléans, et le Capitaine Taylor, "Light Horse Guards" sont chargés de l'exécution de cet ordre dans leurs commandements respectifs. Ils sont en outre chargés de tenir la rue du Canal libre de tout encombrement, sur chaque côté, depuis le terrain ne tire jusqu'aux trottoirs.

Le M. J. Général compte sur un complet rassemblement des volontaires sous ses ordres en cette occasion. La revue sera faite par son Excellence le Gouverneur et commandant en chef.

Par ordre de JOHN L. LEWIS, Major-Général Commandant. L. E. FORSTALL, Inspecteur de la 1re Division. 23avril—5

Ordre général, No 1.

Ayant été élus par les officiers de la LÉGION DE LA LOUISIANE et commissionné par Thos. O. Moore, Gouverneur et commandant en chef, Brigadier Général de la Légion de la Louisiane, j'assume le commandement de cette Légion.

Ont été nommés officiers d'Etat Major: Alex. Trudeau, Inspecteur de Brigade avec le grade de Major; James E. Carell, 1er aide-de-camp; Philip Buchanan, Quartier maître-capitaine; George Eustis Payeur, do; Alcée Chastant, M. D., Chirurgien, do; L. A. Conrad, 2e aide, do; E. Bothé, 3e do, do; Paul Forstall, 1e do, do.

Qui tous devront être respectés et obéis comme tels. JAMES TRUDEAU, Brig. Gén. Com. la Légion de la Louisiane. Nlle Orléans, 22 avril 1861. 23av—5t

Quartier général—Bataillon d'artillerie d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 22 avril 1861.

LES Membres de la [illegible] et Compagnie [illegible] sont requis de se réunir au lieu ordinaire de leurs séances MERCREDI, le 24 courant, à 7 heures du soir, à l'Arsenal, en tenue, sous la direction du capitaine B. W. Hébrard et du lieutenant Ernest Ducatel, qui rapporteront au quartier général.

Par ordre du chef de bataillon, P. E. THÉARD. E. D. COHRMEL [illegible]. 23avril—1

Attention, Gardes du Bayou!

LES membres de la compagnie des GARDES DU BAYOU sont requis de se réunir au lieu ordinaire [illegible] MERCREDI, 24 courant, à 8 heures précises du soir, dans la maison de pompe No 2, située à l'encoignure des rues Galvez et Bayou.

Par ordre du Président, L. DUCOURNAU, Secrétaire. 22avril—2

Quartier Général, 2e Brigade de la 1re Division.

MILICE DE LA LOUISIANE.

ORDRE GÉNÉRAL No 2.

Nouvelle-Orléans, 20 avril 1861.

I—Conformément aux ordres du Quartier Général de Division et à l'acte du Quartier Général de Département [illegible] du 14 janvier 1861, les colonels de cette brigade feront organiser leurs régiments sans délai, conformément aux dispositions de la législation du 25 avril 1853, et les compagnies dont la formation [illegible] organisées, seront aux ordres généraux du Quartier Général de Brigade.

II—Les colonels de Régiments et de Brigade se rendront au Quartier Général [illegible] recevoir leurs ordres.

Par ordre de CHARLES A. LABUZAN, Brig. Gén. Commandant. WM C. WILDE, Inspecteur de Brigade. 22avril—1

Quartier Général de la 2e Brigade de la 1re Division, Milice de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 18 avril 1861.

ORDRE GÉNÉRAL, No 1

J'AYANT été nommé par son Excellence Thomas O. Moore, Gouverneur de la Louisiane, Brigadier Général de la DEUXIÈME BRIGADE, Première Division de la Milice de la Louisiane, [illegible] commandement. Les officiers suivants ont été nommés de l'Etat Major:

Wm. C. Wilde, Inspecteur de Brigade avec le grade de Major. A. O. Murphy, Quartier-Maître de Brigade avec le grade de [illegible]. E. G. Wise, Payeur de Brigade avec le grade de Capitaine. Joseph Burrick, M. D., Chirurgien d'Etat Major de Brigade avec le grade de Capitaine. J. N. Avery, aide de camp avec le grade de Capitaine. D. C. Johnston do do do; Ernest Morel do do do; J. D. R. Quick do do do; James Bristow do do do; A. F. Lavaux do do do.

Qui seront respectés et obéis comme tels.

CHARLES A. LABUZAN, Brigadier Général 2e Brigade 1re Division de la Milice de la Louisiane. 22avril—1

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nlle-Orléans, 20 avril 1861.

[illegible] la résolution suivante adoptée au conseil des Directeurs de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord [illegible]. R. S. CHARLES, secrétaire

JARDIN BELLANGER,

Place St-Antoine,

Rue Royale, vis-à-vis la rue d'Orléans.

CE bel établissement [illegible] au public [illegible]. 2avril

Réouverture des Bains Conti.

LES propriétaires de cet établissement [illegible] E. AVEAUD [illegible]

VERMOUTH—100 caisses de la marque Noilly Prat & Co. En débarquement. A vendre par S. D. GRATIAA & CO, No 9, rue de la Douane. 4av

CHAMPAGNE—Une facture en Sillery [illegible]. A vendre par S. D. GRATIAA & Co, No 9, rue de la Douane. 4av

CHAMPAGNE Sainte-Thomas—5 et paniers champagne [illegible]. A vendre par S. D. GRATIAA & Co, No 9, rue de la Douane. 4av

Cigarettes

24,000 paquets de la marque "La Honradez" [illegible]. BORNIO & BROTHER, Rue Grevier, No 34. 2 avril

Bureau à Louer.

LE rez-de-chaussée de la maison située dans la rue Conti, à côté de la Banque de la Louisiane. S'adresser à AUGUSTE MONTREUIL, Caissier. 21 mars

TABAC DU MEXIQUE.

22 BALLES "Wrapper" de "Florès." A vendre par J. J. TARDOS, [illegible] Vieille Levée.

LOUIS DUFAU, avocat,

Rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon. 1nov—1an

Fromages de Hollande, &c.

CENT caisses fromages de Hollande, 10 tonneaux [illegible], 20 caisses Parmesan [illegible] à vendre par LANATA Frères, 10 avril, [illegible] rue Jefferson

Petits pois, &c.

CENT caisses de 50 1/2 boîtes, petits pois, Daniel et Salomon; 100 douzaines champignons, Salles père et fils; 4 douzaines de cèpes à l'huile; 1,000 douzaines truffes; 10 douzaines de pâtés truffés; 100 lamproies à la bordelaise, à vendre par LANATA Frères, 10 avril, 9 et 11, rue Jefferson

Porto! Madère! Sherry, &c.

CENT 1/4 de pipe vin de Porto; 100 1/4 de pipe vin de Madère; 50 1/4 le pipe vin de Sherry; 20 pipes genièvre de Hollande, à vendre par LANATA Frères, 10 avril, 9 et 11, rue Jefferson

Figues, raisins, amandes, limons.

MILLE tambours figues de Smyrne; 400 caisses raisins; 100 balles amandes Languedoc; 200 caisses citrons de Sicile, à vendre par LANATA Frères, 10 avril, 9 et 11, rue Jefferson

EN débarquement du Iola Wyllie, de Bordeaux—vins J. Ducastaing & Co. 167 caisses St-Julien, 100 do Pauillac, 100 do de Margaux; 100 do Canteneu; 100 d. St Estèphe. Aussi: J. Ducastaing & Co: 27 bls Sauterne, 12 barriques do, 8 barriques St Julien, 8 barriques St Estèphe, 20 barriques Montferrand. A vendre par CHAUDET & NÉE, 6avril, 147 & 149, Royale, entre Toulouse et St-Pierre

EN débarquement du navire Iola Wyllie, arrivé de Bordeaux, 100 barriques vin rouge Cantenac Médoc, 20 do vin rouge Grand St-Lambert, 30 caisses kirsch Edmond Pernod, 8 caisses de 25 paniers anisette Chauvet fils. A vendre par X. LAMBERT, 4avril, 52, rue des Magasins.

Corsets...... Corsets.

LA maison LION & ANDRÉE a l'honneur d'annoncer aux dames, ainsi qu'aux marchandes de la ville et de la campagne, qu'elle vient de recevoir un nouvel assortiment de corsets de la première fabrique de Paris (maison Bocher-Bonnes), médaillé à Paris et en Angleterre. A vendre à grand rabais—$2 50. 11 mars, Coin Bienville et Royale.

EAU-DE-VIE—20 1/4 pipes Edouard Simon, Cognac 1815; 30 1/4 " Henry Jacques " 1835; 2 1/4 " [illegible]; 25 1/4 " Jean Hiss, 4me preuve; 30 1/4 " [illegible]. A vendre par E. BORDELOIS, 26mars, 21 rue Conti

GENIÈVRE de Hollande—40 pipes de la marque Steamboat, de Ryckeboer & Zoon, en douane; à vendre par H. H. VREDENBURGH, No 36 Vieille Levée. 8avril

BI CARBONATE DE SOUDE—500 barillets de la marque L. Descou & Co, à vendre par W. H. VREDENBURGH, No 36 Vieille-Levée. 8avril

ABSINTHE SUISSE—125 caisses de la marque E. Pernod, à vendre par W. H. VREDENBURGH, No 36 Vieille-Levée. 8avril

EN débarquement du navire Adélaïde Bel, du Havre, et en magasin: 300 douzaines Neuchatels. A vendre par M. A. CALONGNE, 14 mars, 205 et 207, rue Royale et Dumaine.

PETITS POIS—100 caisses petits pois accommodés, 50 1/2 boîtes, à vendre par B. TURPIN, 95, Vieille Levée. 6av

SUCRE de la Havane—Blanc supérieur, en magasin, à vendre par E. TROISGROS, 57, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée. 4av

TABACS—325 balles tabac du Mexique et de la Havane, pour capes et tripes, en magasin, à vendre par E. TROISGROS, 18 avril, 18, Douane, entre Chartres et Vieille-Levée

CAFÉ de la Havane—Un lot fin vert, en magasin. A vendre par E. TROISGROS, 18 rue Douane. 1av

TABAC DU MEXIQUE—65 balles pour Tripes et Capes, en débarquement du steamship Tennessee, arrivé de Vera Cruz, à vendre par E. TROISGROS, 18, rue de la Douane, 18 avril, entre Chartres et Vieille Levée.

EN magasin—6 caisses pâtés assortis, Merciè & Debaux, 5 do Pellier, 5 do saucissons truffés, 5 do au salpêtre, à vendre à une très grande réduction par M. A. CALONGNE, 8avril, 205 et 207 rue Royale enc. Dumaine.

BOUCHONS—50 balles bouchons [illegible] de toutes dimensions et qualités. 60 balles bouchons réguliers pour eau gazeuse, champagne et bière, nouvellement reçus, à vendre par CUSACHS & OGDEN, 10 avril, Encoignure Royale et St Philippe.

RAISINS de Malaga—500 boîtes raisins N. E., 250 demi boîtes do do, 500 quart boîtes do do. A vendre en douane ou droits payés par CUSACHS & OGDEN, 10avril, encoignure Royale et St Philippe

POUR LE HAVRE—Départ samedi, 27 avril.—Le beau navire ADVANCE, 5a voilier et de 1re classe, capitaine Child, partira le samedi, 27 du courant. Pour passage [illegible] emménagements de 1re, 2e et 3e classes, s'adresser au No 156, sur la Levée, 3me District, en face du poteau 44, ou à bord, poteau 25, 1er district. 23av—5t

Pour Tampico et la colonie d'Eureka.

DÉPART dans peu de jours.—La goëlette KATE L. BRUCE, de 1re classe, doublée et chevillée en cuivre, capitaine John Stone, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à MANUEL LOPEZ, 2 avril—au 30mai, Rue Vieille Levée, No 87.

POUR TAMPICO et la COLONIE d'EUREKA.—Le paquebot fin voilier et bien connu N. STETSON, capitaine M. Oliphant, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage ayant de beaux emménagements, il offre de grands avantages aux émigrants pour la colonie d'Eureka. S'adresser aux agents, GOLDENBOW & LESPARRE, No. 73, rue du Camp. Nouvelle-Orléans, le 20 avril 1861. 23avril—7t

EDWARD S. AUDLER,

ENCANTEUR,

PASSAGE DE LA BOURSE, No 83,

INFORME ses amis et le public qu'il a ouvert aujourd'hui son bureau d'encan à l'adresse ci-dessus où il se chargera de toutes les affaires qui lui seront confiées. L'expérience qu'il a acquise dans les bureaux de la maison M. BARNETT Jur, où il était employé, offre aux parties intéressées toutes les garanties nécessaires. 22 mars—1m

Changement de local.

R. B. SYKES, encanteur, a transporté son magasin du No 46 au No 59 RUE DES MAGASINS, immédiatement au-dessus de la rue Natchez. Jours de vente, comme d'habitude, les mardis, jeudis et samedis. Ventes du dehors, tous les jours. 25 mars.

GOTTSCHALK & MAGNER,

NOTAIRES PUBLICS,

Rue Carondelet, No 33,

Au rez de chaussée, bureau du fond. 1erfev—1an

L'ART DU DENTISTE.

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE, No 177 rue Royale, vis-à-vis l'Hôtel St Louis,

continue à exercer scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Il appelle l'attention toute exceptionnelle des personnes qui ont besoin des services d'un dentiste habile et des personnes qui ont employé des dentistes incapables (dont la plupart sont tombés des dents peu de temps après avoir été orifiés, et dont on n'a pas pu porter ses dents artificielles avec confort). En s'adressant à J. A. Casadavant on peut se faire orifier ses dents convenablement, avec habileté; et se faire poser des dents artificielles avec garanties continues pour remplir les vides, au moyen de la pression atmosphérique, et sans les crochets ordinaires. Il pose une ou plusieurs dents ou tout un râtelier apte à exercer les fonctions perdues par les fonctions des dents naturelles.

Il a inventé une composition chimique qui n'endort pas qu'il applique sur les gencives avant d'arracher les dents. Les dents se trouvent engourdies, ce qui diminue la douleur.

On traite en français, espagnol et anglais. 1mai—M & J

Vins rouges! Vins rouges!

IMPORTATION DIRECTE

QUELQUES barriques vin rouge supérieur, de la marque de Barton & Guestier, pour familles, à vendre par McLEAN & OLIVIER, Rue de la Commune, No 49. 1avril—15f

DEMANDE.

UNE femme de [illegible] blanchisseuse, parlant Français, Personnes de couleur préférées. S'adresser [illegible]. 12avril

Avis de Société.

M. WM KELLEY a été à l'intérieur comme associé dans [illegible] depuis le [illegible] décembre dernier. Le nom de la maison est maintenant MEEKINS, KELLEY & Co.

J. S. MEEKINS BRO. Bureaux Marigny 7 et 8, Troisième District. Nlle-Orléans 1avril 1861. 2avril—1m—1rep.

Consulado de España.

S. M. la Reina (Q. D. G.) se ha dignado conceder [illegible] cuantos [illegible] de los dichos matrimonios [illegible] y que se publique la presente [illegible].

Nueva Orleans, 1 abril 1861. El Cónsul de S. M. C. JUAN CALLEJON. 2abril

Cercles. Cercles. Cercles.

100,000 CERCLES de Boyer [illegible] à bout, à vendre par CASTAFFON & W. W. WILSON, Enc. Grevier et Levée, 1er District.

BOUCHONS—3 balles bouchons à dame-jeannes, 5 boucauts bouchons No 8 très fins. A vendre par CHAUDET & NÉE, 147 et 149 rue Royale, entre Toulouse et St. Louis.

4me Compagnie d'Artillerie.

LES membres sont priés de se présenter [illegible] pour la défense de l'Etat de la Louisiane [illegible] bataillon d'Artillerie d'Orléans [illegible] aux casernes rue St Pierre et St Claude. Par ordre du comité, F. VOLAIRE, Secrétaire. 2 avril

Sixième compagnie du Bataillon des Gardes d'Orléans.

Les citoyens qui désirent faire partie de la Sixième Compagnie du Bataillon des Gardes d'Orléans, lesquels est [illegible] s'adresser à MM. Charles Bienvenu, encoignure Dauphine et Passage de la Bourse, Edouard Dessommes, [illegible] Chartres et Alfred C[illegible]. 2 avril—3

P. FIEROBE,

TAILLEUR DES ZOUAVES D'INKERMAN,

Il désire [illegible] de la ville [illegible] en toute vente [illegible] Bureau rue Conti 83, entre Royale et Bourbon. 2nov—1m

INSTITUT FRANKLIN

dirigé par T. A. WURTEMBERG.

PENSIONNAT ET EXTERNAT

POUR LES GARÇONS

258, rue des Remparts, 258, entre Ursulines et Hôpital.

CET établissement vient d'être agrandi et peut recevoir de nouveaux pensionnaires et de nouveaux externes.

Le cours de français est fait par le Directeur qui est assisté d'un professeur [illegible]. Il y a des cours de [illegible] anglais, espagnol et mathématiques [illegible].

Cours du soir pour les adultes de 7 à 9 heures. 2avril—6t

Au public.

Maux de gorge, maladies des poumons et du cœur.

LE Dr HENRY [illegible] avant qu'il ne parte, [illegible] ses maladies [illegible] Orléans [illegible] départ pour New-York jusqu'à cette époque. Il fera ses consultations gratuites [illegible].

Bureau rue du Canal, No 156, près Baronne.

Heures de consultation, de 9 heures du matin à 4 heures [illegible]. 1av—6t

R. ANTOGNINI & V. RICHARD

15, RUE CONTI,

Fabricants de Billards en ardoises

Ayant obtenu de M. O. BERGER un certificat établissant la supériorité de leurs billards sur ceux des autres fabriques, ainsi que le privilège de placer à l'avenir leurs billards du nom de ce célèbre professeur, croient devoir porter à la connaissance du public qu'il fait au [illegible] aux véritables amateurs. M. Berger, voulant en outre témoigner à MM. Antognini et Richard combien il appréciait leurs produits, a ajouté à ce certificat une recommandation spéciale, l'ordre de fabriquer pour son usage particulier un billard à table d'ardoise, d'un [illegible] à ce moment à la Havane, et sur lequel il a joué avec tant de succès ses merveilleux coups qui il a été donnés au White Hall, rue St Louis. A l'appui des faits qui précèdent, MM. A & R. tiennent un certificat notarié à la disposition des amateurs.

On trouvera dans le même établissement, un magnifique assortiment de billards en sapin, chêne, acajou et bois de rose avec tables en ardoises ou en bois. Il y a également en magasin tous les accessoires de billards, sortant des premières manufactures de France, tels que draps, queues, rouleaux à procédés, procédés, blouses, billes, &c. Aussi des billards d'occasion, boîtes à bille, cartes, jeu de billes, bagatelles, tonneaux et roulettes à des prix modérés. 20avril

AVIS.

UNE dame d'un certain âge voudrait obtenir dans une famille particulière un emploi comme professeur de français, d'anglais, d'allemand, de musique et de dessin. Elle donnera les meilleures recommandations et n'a pas d'objection à aller à la campagne ou à l'étranger. S'adresser par lettres, à ce bureau, aux initiales X. W. 20avril—6t

DEMANDE DE PLACE.

UNE personne parlant Anglais et Français désire trouver une place dans une maison de commerce. Il se fournit les meilleures recommandations. S'adresser rue Ste-Anne No 64, ou à M. GERARO. 21avril—3

AVIS.

LA société existant jusqu'ici entre les soussignés, sous la raison de COUIN, DUPUY & Co, est dissoute aujourd'hui d'un commun accord. M. G. Dupuy est seul chargé de la liquidation. E. COUIN, G. DUPUY, FR. A. SEURETIN. 19avril—3t

Demande de Nourrice.

UNE nourrice sans enfant, fortement recommandée et sachant coudre, trouverait à se placer avantageusement en s'adressant de suite à l'encoignure des rues des Français et Grands-Hommes. 19 avril—3f

Demande de Brodeuses.

ON demande de suite plusieurs brodeuses EN OR. De bons appointements seront payés. S'adresser au magasin de laines de F. GUÉBLE, 123, rue du Canal, à côté de H. Holmes. 18avril—6f

SUCRE de la Havane—200 caisses blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, 18 rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée. 19 avril

SUCRE de Philadelphie—150 barils de sucre concassé de Philadelphie, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, 18 rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée. 19 avril

CIGARES de la Havane—300,000, marques et grosseurs assorties, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, 18 rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée. 19 avril

EN Douane, 20 octaves eau-de-vie Rochelle, 4me preuve, Ed Jaulin, 25 1/4 pipes " cognac, Ch. Jobit & Co., 50 1/4 " " vieux cognac, J. Carle, 20 1/4 " ". A vendre par X. LAMBERT, 20 mars, No 52 rue des Magasins.

REÇU par le navire Stephen Baldwin, arrivé de Bordeaux et à vendre par le soussigné—160 barriques vin rouge côtes Fronsac, 54 do do grand vin de Cantenac, 1858, J. Lavidalie, 30 do do do Ch. St Julien Médoc, 1858 do, 30 do do vin blanc, Haut Sauterne do, 2 barils do, 2 boucauts fil à voile, 40 caisses fruits au vinaigre, 10 do moutarde. A vendre par J. N. CURIEN, No 20 rue Toulouse.

AMANDES de Tarragone, Nouvelle récolte—100 sacs nouvellement reçus et d'une qualité supérieure. A vendre par CUSACHS & OGDEN, 10 avril, encoignure Royale et St Philippe

Alfénide,

REÇU par l'Adélaïde Bell, du Havre, un nouvel assortiment de couverts petits et grands, pour service de table, en alfénide au premier titre. A vendre chez LION & ANDRÉE, 11 mars, coin Bienville et Royale

SEULE AGENCE DE LA Célèbre Manufacture "Stacker" TENNESSEE.

LE soussigné a constamment en magasin un assortiment complet de CHAUDIÈRES à sucre, Grilles et Gueules de Fourneau, qu'il offre aux prix suivants: Chaudières de 84 à 72 pouces, à 3 1/2 la livre, 68 à 48 pouces, à 3 1/2 do., [illegible] de 40 pouces à 78 cts. Les grilles à 4 cts. la livre, et les gueules de fourneau selon la grandeur et la façon, à 35, 30 et 25 dollars. R. F. LAVILLEBEUVRE, Marchand-Commissionnaire, No 13, rue de l'Union. 18 sept—1an

EMILE WILTZ

est candidat à la place de Recorder du Deuxième District. L'élection a lieu le 3 juin prochain.

Nous sommes autorisés à annoncer que H. PERALTA, d'Est Baton Rouge, est candidat à la place d'Auditeur des Comptes Publics. L'élection a lieu en novembre prochain. 4av—au 4 nov

Recorder du Deuxième District.

MM. les Editeurs:

Veuillez annoncer que l'hon. ANATOLE BLACHE, Recorder du Deuxième District, est candidat à la même place et qu'il sera soutenu, à l'élection du 3 juin prochain, par LES PROPRIÉTAIRES DU DISTRICT. 15avril au 3 juin

Education—Cours particuliers

UN LOUISIANAIS bien connu dans l'enseignement et pouvant disposer d'une partie de son temps, désirerait former une classe particulière où il n'admettrait qu'un nombre très limité de jeunes gens désireux de compléter leur éducation universitaire. Il se chargerait de l'enseignement du Grec, du Latin, du Français, de l'Anglais, de l'Espagnol, de l'histoire comparée, des littératures anciennes et modernes et des sciences mathématiques et physiques. Il formerait également avec les personnes qui pourraient le désirer, pour quelques leçons particulières à domicile. Pour plus amples renseignements on est prié de s'adresser à MM. les rédacteurs de l'*Abeille*. 16 mars

Manufacture de CHAUSSURES

Pour hommes, femmes et enfans

LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir un nouvel établissement de chaussures pour hommes, femmes et enfants. Il ose espérer que par la ponctualité et la bonne confection de ses chaussures mériter la confiance de tous ceux qui voudront l'honorer de leur patronage. Vu le mauvais état des affaires ses prix seront très modérés. A. MECH, 16 avril—1m, rue Bourbon, No 148

Quartier Général de la Première Division des Troupes Volontaires de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 15 avril 1861.

ORDRES GÉNÉRAUX No 10.

I—Conformément aux ordres No 88, émanant du Quartier Général de Son Excellence Thos. O. Moore, gouverneur et commandant en chef, une cour martiale générale se réunira à l'Arsenal des Continental Guards, SAMEDI, 27 du courant, à 7 heures du soir, ou le plus tôt possible à partir du jour, pour juger le premier lieutenant J. D. W. Jones, des Jefferson Rifles, 1re Brigade, et les prisonniers qui pourraient être amenés devant la Cour. La cour se composera de:

Major J. B. Walton, Washington Artillery, Président.
1. Capitaine M. Nolan, Montgomery Guards.
2. " C. E. Girardey, Louisiana Guards.
3. 1er lieutenant A. W. Marianne, Continental Guards.
4. " Jules Toyes, Gardes d'Orléans.
5. 2me " Rauber, Pompaie, 2e compagnie Chasseurs à pied de la Louisiane.
6. " " Ernest Miltenberger, Orleans Light Guards.

Surnuméraires

1. Capitaine George Clark, Continental Guards.
2. " A. Strong, Carmen Guards.
3. 1er lieutenant J. C. Denis, Bataillon d'Artillerie d'Orléans.
4. " M. B. Miller, Wash. Bat. Art.
5. 2e " G. J. Dupertuis, Gardes d'Orléans.
6. " Thos. O'Neil, Carmen Guards.

II—Le 2me lieutenant J. R. Washington, du Wash. Bat. Art. est nommé rapporteur et désigné aussi maréchal prévôt.

Par ordre de JOHN L. LEWIS, Major général commandant. L. E. FORSTALL, Inspecteur 1re Division. 16avril

Collége Commercial de Dolbear,

A l'encoignure des rues Camp et Commune, fondé en 1832. On y reçoit dans la journée et le soir, tous ceux qui veulent acquérir les connaissances commerciales. Des élèves sont reçus journellement dans les départements. Le cours se compose des langues, des mathématiques, de la tenue des livres et de l'écriture. Les JEUNES GENS DU SUD seront toujours en demande, s'ils ont les connaissances nécessaires. Ce local sont la plus belle fortune que les pères puissent donner à leurs enfants. RUFUS DOLBEAR, Président. 8 avril—1m v. et camp

Mme ALLUARD, Somnambule,

No 331, Bourbon, entre Ursulines et Hôpital,

SE charge spécialement du traitement si extraordinaire des maladies. Nerveuses, Hydropisie, Consomption; sur des malades, sont par son traitement guéris.

Dans les établissements du Catarrhe pulmonaire de l'Asthme, et de toutes les maladies de la poitrine, la guérison est prompte et radicale.

Dans les Aigreurs d'estomac, Toux, Digestions difficiles [illegible] traitement. Les cures sont admirables [illegible] de Madame Alluard.

Toutes ces cures sont parfaitement attestées par un très grand nombre de familles de la Nouvelle-Orléans; bref, la nature a doté Mme A. d'une organisation telle qu'elle est toujours prête à la disposition de ceux qui viennent la consulter.

Prix des consultations, trois piastres pour les cas ordinaires. 11avril

Dissolution de société.

LA société existant jusqu'ici sous la raison A. TAMBOURY & Cie, est dissoute de ce jour, [illegible] la liquidation [illegible]. A. TAMBOURY, E. DEFFEZ. 9avril—30

LE soussigné continuera le même genre d'affaires pour son propre compte au magasin de la ci-devant société, rue Royale No 87, entre St Louis et Conti. 9avril—30, E. DEFFEZ

DEMANDE DE VENDEUR

ON demande dans une maison en gros un vendeur expérimenté parlant le français et l'anglais. Il doit comprendre le genre d'affaires. S'adresser avec références, [illegible] à la boîte No 213, bureau de poste. 5avril

JOSÉPHINE CASTEX,

Sage-Femme de première classe

Reçue par la faculté de médecine de Montpellier.

A l'honneur d'offrir ses services aux dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne. Encoignure Tolédano et Laurel. 5avril—1m

MANUFACTURE DE CHOCOLATS

MAISON FONDÉE EN 1850. —MUE A LA VAPEUR— CAFÉ TORRÉFIÉ à la vapeur.

D. LOPEZ,

85, rue de Chartres, 85.

CETTE maison qui ne compte pas moins de 11 années d'existence, et qui dès son début s'est trouvée à la portée de la population de cette ville, se recommande au public par l'excellence de ses produits.

Le café, l'usine seule verrait son état actuel pour le public et se vendra à des prix modérés. M. Lopez, [illegible] les marques du chocolat de la Havane, de la vanille ou des meilleures [illegible].

Afin de prévenir les erreurs que le public pourrait commettre, M. Lopez croit devoir informer qu'il n'a pas d'autre manufacture que celle qui a été si longtemps établie rue de Chartres, encoignure Conti. 1av—1m

A VENDRE, POUR CAUSE DE MALADIE,

UNE GROCERIE bien établie [illegible] à l'encoignure des rues St Philippe et Bourbon. Pour les conditions, s'adresser à S. DEMOULIN. 6 avril—1m

SOUS les clés de la douane et à vendre par les soussignés—20 caisses vin [illegible]. C. CAVAROC & Co. 5 avril—6t

EN débarquement du navire Iola Wyllie, venant de Bordeaux: 24 barriques vin rouge, 30 barils vin blanc, 150 caisses vin rouge, 4 boucauts à voile, 45 caisses fruits au vinaigre. A vendre par C. CAVAROC & Co, 5 avril—6t, 16 rue Royale.

HUILE D'OLIVE J. Piaguiol, 100 paniers 24 onces, 50 paniers 22 onces. En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co, 5 avril—6t, 116 rue Royale.

TAMBOURY & CO,

Marchands commissionnaires en général.

—IMPORTATEURS DE—

Vins, eaux-de-vie, liqueurs, sardines, huiles, &c. Dépôt de Château de Portets, Lafitte, Margaux, d'Arche, Guiraud, &c.

No 87, rue Royale, Entre Conti et St Louis

J. AVET. — P. AVET

AVET, Frères,

GROCERS

Aux blue stores,

Encoignure Bienville et Vieille Levée,

ONT annexé leur nouveau magasin Nos 17, Front Levée et 60, Vieille-Levée, à leurs magasins Nos 54, 56, 58, Vieille-Levée, et ils ont constamment en mains du bon stock de groceries, aux prix les plus bas. 2janv

FREDERIC AVET,

(Ci-devant de la maison Avet Bros.)

Marchand de Groceries en gros et Commissionnaire,

RUE DE LA VIEILLE LEVÉE No 59 entre Conti et Bienville, NLLE-ORLÉANS

MORUE! MORUE!—200 caisses morue de choix en bon état, 30 1/4 tambours morue, en magasin et à vendre par FRED. AVET, Rue Vieille Levée, Nos 59 et 61, 3 avril—1M, entre Conti et Bienville.

RIZ CRÉOLE—Venant d'être reçu—100 sacs riz créole, à vendre par FRED. AVET, Rue Vieille Levée, Nos 59 et 61, 3avril—15f, entre Conti et Bienville.

MAGASIN JACKSON,

Encoignure Ste Anne & Chartres.

DÉSIRANT réduire notre immense assortiment de marchandises sèches, nous offrons à notre clientèle et au public en général, toutes nos marchandises au prix d'importation, telles que

Mantelets soie et dentelles, Pointes et Châles dentelle, Gants et Mitaines filet, Mouchoirs et Parures brodés, Valenciennes, Broderies, Jaconat, Organdi et Mousseline imprimés, Barège anglais uni et broché, Mousseline suisse unie et à carreaux, Toile d'Irlande et Platille, Toile et coton à draps de toute largeur, Coutil fil, Merinos français, Cassinet léger, Nankinet, Ginga fil, Cotonnade française, Brie fil blanc, écru et gris, Mousseline à moustiquaire unie, à carreaux, brochée et jacquard, Robinet à moustiquaire, Linge de table, toile à torchons, &c., ainsi que beaucoup d'autres articles directement importés. 19 avril, PURCOTTE & BLANCAND.

BOCHET & DELAMARRE,

MANUFACTURE DU SUD DE CHOCOLATS ET CONFISERIE,

A LA VAPEUR,

31, rue de Chartres, et encoignure de la rue de la Douane, 74 et 76.

Ouverture irrévocable le 30 mars.

LES soussignés ont l'honneur d'informer leurs amis, leurs connaissances et le public en général, qu'ils ont ouvert leur grande manufacture à vapeur de chocolats et bonbons, le samedi 30 mars dernier. Ils veulent par toutes les bonnes appréciations des personnes qui voient s'élever un pareil établissement malgré l'état actuel des affaires, ne songent pas davantage. En conséquence, les soussignés s'engagent à satisfaire amplement leurs clients. On trouvera chez eux tout ce que le pour mettre le plus émérite peut imaginer, c'est-à-dire chocolats dans en tablettes, chocolats à la crème, bonbons de toutes genres et de première qualité, &c., &c.

25 mars—1an, BOCHET & DELAMARRE.

VIN DE CATALOGNE & DE BORDEAUX—50 demi pipes vin de Catalogne très coloré, 25 barriques vin de Bordeaux, 25 barils vin blanc. A vendre par F. SANCHO, No 229, rue Vieille Levée, 15 avril, entre Dumaine et St Philippe.

BITTERS—250 caisses Bitters des Arabes, 100 " Aromatic de Conchas. A vendre par F. SANCHO, No 229, rue Vieille Levée, 15avril, entre Dumaine et St Philippe.

Absinthe! Kirsch! Guignolet.

CENT caisses absinthe E. Pernod; 10 do do C. F. Berger; 10 do do Lecoultre; 20 do do Noilly Prat & Co; 10 do kirschwasser; 10 do guignolet d'Angers, à vendre par LANATA Frères, 16avril, 9 et 11, rue Jefferson

HUILE D'OLIVE—350 paniers huile Aviglier Aîné et fils, Nice, d'importation récente, à vendre par W. H. VREDENBURG, No 36 Vieille-Levée. 9 avril

Banque du Sud,

Nlle Orléans, 9 avril 1861.

CHANGE SUR PARIS,

A vue et à soixante jours, en sommes au gré des acheteurs. THOS LAYTON, Caissier. 10avril—1m

UN EXAMEN de maîtresses en remplacement de Mlle H. M. Chase, comme principale de l'Ecole Supérieure des Demoiselles des Ecoles Publiques du Troisième District, aura lieu SAMEDI, 27 du courant, à 4 heures de l'après-midi, à l'Ecole Fillmore, rue Bourbon, entre les rues Bons Enfants et Morales. Le salaire est de $1,200 par an. L. LOMBARD, Surintendant. 16 avril—jusq 27

Demande d'emploi.

UN homme dans toute la force de l'âge, accompagné de sa femme et d'un enfant de trois ans désire trouver un emploi d'intendant ou de précepteur sur une habitation. Ils savent et parlent parfaitement le français et l'anglais. Le mari se chargerait volontiers de l'éducation, en langue française, de plusieurs enfants ainsi que de leur éducation primaire élémentaire en anglais. Il se chargerait également de la direction d'une école publique paroissiale.

S'adresser au bureau du *Dimanche*, rue Condé, 195. 16 avril—6f

MAGASIN DE TAPIS,

Rue de Chartres, No 19.

NOUS avons reçu de nouveaux tapis Médaillon velours, Wilton et Bruxelles, de la TOILE CIRÉE de 3 à 24 pieds de large, nattes, druggets anglais et toute la gamme pour dessus de tables. Aussi jute, tapis et baguettes d'escalier, tapis de Hollande et nattes de coco pour bureaux, couvertures de meubles et de piano, &c., &c., à bas prix. A. BROUSSEAU & Co. 9 fev—ah

AD. MINCK,

PEINTRE EN PORTRAITS,

No. 7, rue Bourbon. 11déc

Sucre de la Havane.

DEUX CENTS caisses sucre blanc et jaune de la Havane, en magasin et à vendre par VILLARUBIA & LAUGHLAND, 17 avril, 64, rue des Magasins

Rum de la Jamaïque.

TRENTE tierçons rum d'excellente qualité, à vendre sous les clefs de la Douane, par VILLARUBIA & LAUGHLAND, 17 avril, 64, rue des Magasins

Tabac.

REÇU par le steamer Tennessee, de Vera Cruz—20 balles de tabac pour capes et tripes. A vendre par TINCHANT BROS, 16 avril—20 f, No 4 Front Levée

Plomb du Mexique.

REÇU par le steamship Orizaba—10,000 liv. de plomb du Mexique, et à vendre par TINCHANT Frères, 16 avril—10f, No 4 Front Levée

Marchandises sèches à bon marché pour du comptant!!!

THEODORE DANZIGER,

A l'encoignure des rues Royale et St-Philippe,

VIENT de recevoir à temps pour éviter le nouveau tarif—

Dix caisses coton, blanc à bon marché, à 10 CENTS la yarde, valant 15 cents.

200 pièces barège à DIX CENTS la yarde, coûtant 25 cents.

50 pièces barège anglais à 12 1/2, coûtant la yarde, valant 25 cents.

Un très grand assortiment de batistes anglaises brodées avec volants, de robes Mousseline—Lawns imprimés à DIX CENTS LA YARDE.

1,000 douzaines mouchoirs ourlés à 75 cts la douzaine valant $1 50.

20 grandes mouchoirs quatres le tableau.

2,000 robes de jaconat gros réseau, à $1 50.

2,000 do do toutes couleurs à $1 25. 4avril

A Louer,

La partie supérieure du bâtiment ou non meublée de la maison de l'encoignure des rues Royale et St-Philippe. 12avril

LOUIS, RESTAURATEUR,

Et Pension Bourgeoise,

Enc. du Passage de la Bourse et St-Louis,

A L'HONNEUR d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son Restaurant et qu'il tient

TABLE D'HOTE

A toute heure, et on a commande pour venir à 6 la porte quelle heure, tous les jours de premier choix. Il offre aux consommateurs: Un potage, Légumes, Poisson, Rôti, Entrées, Salade, Desserts assortis—Vin compris. Pension à vingt piastres par mois, service permanent de 7 heures du matin à 7 heures du soir. 22 janv—1an

RESTAURANT DE MOREAU

Sur le Bayou St-Jean, près du Lac.

Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il [illegible] SAMEDI, de ce [illegible] ce qui peuvent désirer en fait de mets délicats et de vins. 2mars—1an, E. MOREAU

Le Dr Ed. KUNEMANN,

De la Faculté de Paris,

A établi sa résidence RUE BOURBON, No 248, entre Ursulines et St Philippe. 1avril—6m

BRIQUES A FEU

de Liverpool et de la Virginie,

A vendre par F. A. BERNARD, Passage de la Bourse No 6, entre Douane et Bienville. 2 mars—1m 1re p le L

BITTER DES ARABES.

DEUX envois successifs de cette incomparable liqueur tonique et si salutaire à un nombre considérable de consommateurs que les effets salutaires sont appréciés par le public, et sa réputation est aujourd'hui si bien établie qu'il devient superflu d'en faire ressortir de nouveau les propriétés si connues et appréciées.

Dépôt général, F. SANCHO, No. 229 Vieille Levée; à la Mobile, A. CALONGNE, encoignure Royale et Dumaine. 26 fev—1m—1re page

LES M. [illegible] l'appartement à [illegible] cette ville [illegible] autre militaire [illegible] une salle vaste, très convenable pour un "Armory" serait mise à l'usage [illegible] de West Point [illegible] GEO. H. BOZET, Bureau du Southern Star [illegible]. 11avril

EN MAGASIN ET A VENDRE

par le consigné:

100 BARRIQUES vin ROUGE St-Julien—Bon vin de table, 40 barriques do do St Estèphe, 5 barriques vin blanc, 5 barils vin blanc Sauterne, do caisses vin rouge St-Julien, 50 do vin rouge [illegible], 50 do do bouteilles, 100 do vin blanc Haut-Sauterne, 50 do vin blanc Graves, 50 do absinthe suisse [illegible], 200 do vermouth Noilly Prat & Co, 100 do cognac [illegible], 50 do do, 50 do do, 100 do liqueurs assorties, 25 do curaçao, 50 do curaçao No 1, 125 do marasquin, 3,000 paniers huile fine, surfine et superfine, 125 do champagne, 200 caisses Aya Pana Bitters, &c. &c. &c. E. CAZEAUX, 71 Vieille Levée. 11avril

MARSEILLE—300 paniers huile Piaguiol, 22 onces, 150 do do do 11 do, 4 caisses vermouth Noilly Prat & Co., 100 caisses do J. Auger & Co., 200 caisses vin muscat Frontignan, 300 caisses eau de fleurs d'oranger, 200 caisses sirops assortis, Rhubarbe, 25 caisses [illegible] 30 bq vin rouge Bergasse. A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 11 avril, 71, Vieille Levée

A VENDRE,

Une excellente résidence sur le bord de la mer.

A VENDRE à la Baie St Louis, la propriété de Mme veuve Zenon Cavelier ayant 56 pieds de face sur 40 arpents de profondeur. La maison est très agréable, elle est doublée et peut recevoir une grande famille. Il y a des dépendances, un puits, &c.

On peut visiter la propriété en tout temps. Il y a un jardin sur les côtés.

Conditions—$4,500, un tiers comptant, le reste à un, deux et trois ans de crédit, avec intérêt. S'adresser à Mme CAVELIER, rue des Remparts, No 265, ou à B. FALLON, courtier, Rue Gravier, No 122, près l'encoignure Carondelet. 22mars—1m

LE Dr J. T. BEAUREGARD de retour en cette ville, prévient ses clients et le public qu'il a établi son cabinet à l'encoignure des rues Royale et St Pierre. Il exécute toute espèce d'opération chirurgicale et mécanique, depuis une dent jusqu'au râtelier complet, avec toutes les améliorations connues jusqu'à ce jour. Toute opération faite par lui est garantie. 23avril—1sem

Dr THURBER,

DENTISTE,

SALON D'OPÉRATIONS,

148, rue Royale,

Entre St-Pierre et Toulouse. 3 oct—1an

Fromage de Strasbourg.

VENANT d'être reçu, un lot de fromages de Strasbourg, bien frais, le dernier envoi à recevoir cette saison, à vendre par DUNIZE & Co, 3 avril, encoignure Royale et Conti

CATAWBA—14 barils vin supérieur, à vendre par S. D. GRATIAA & Co, 1 avril, 9, rue de la Douane

MOUTARDE française—75 caisses moutarde française, de 6 flacons chaque, à vendre par W. H. VREDENBURGH, 18 mars, No 36, Vieille Levée

Champagne — Champagne

40 caisses de 12 bouteilles vin Impérial, 25 " de 24 1/2 " ", 100 paniers 12 " " Sillery Mousseux, 50 " 24 1/2 " ". En débarquement du navire A. Bell, du Havre, et à vendre par E. BORDELOIS, No 21 rue Conti. 17 mars

EN débarquement du navire Stephen Baldwin de Bordeaux, 40 barriques vin rouge Montferrand, 300 caisses vin rouge St-Laurent. A vendre par E. BORDELOIS, 12mars, No 21 rue Conti.

VINS, huile, pâtes—20 caisses vin rouge divers crus, 2000 caisses vin blanc divers crus, 100 barriques vin rouge divers crus, 100 barriques vin de Marseille, 100 barriques et barils vin blanc, 1,500 paniers huile Piaguiol, Possel, Bergasse, 1,000 caisses macaroni, pâtes assorties. A vendre par LANATA FRÈRES, 1av, 9 & 11 rue Jefferson.

ARRIVÉ en débarquement du navire Iola Wyllie, arrivé de Bordeaux—35 barriques vin rouge St Emilion, 40 do do St Julien, 30 do do bon ordinaire, 50 do do Côtes Fronsac, 100 do do blanc Haut Sauterne, 8 futailles eau-de-vie, fine champagne. Par J. N. CURIEN, 25, rue Toulouse.

EN débarquement du navire Active, arrivé de Bordeaux—60 barriques vin rouge Margaux Médoc, 300 caisses vin rouge St Julien. A vendre par J. J. TARDOS, 3 avril, 43 Vieille Levée.

EN débarquement du navire Iola Wyllie, arrivé de Bordeaux—100 barriques vin rouge, 100 do do do. A vendre par J. J. TARDOS, 3 avril, 43 Vieille Levée.

DIVERS—En magasin et à vendre par les soussignés—25 barriques vin de Bergerac, 1500 caisses vin rouge, différentes marques, 100 do vin blanc Haut Sauterne et Ch. Rieussec, 200 do vermouth Noilly Prat & Co, 100 do moscat, 50 do rosso, punch au rhum, eau verte, de Noilly Prat & Co, 50 caisses liqueurs assorties, 150 do salaisons assorties, câpres, cornichons, olives, olives farcies, &c., 500 paniers huile Piaguiol, 24, 22 et 11 onces, 17 caisses tomates conservées, 100 dame-jeannes de 1, 4, 3 et 5 gallons, 5 balles bouchons à dame-jeannes assortis, 150 do assortis de Languedoc, cognac fine, 50 paniers bouteilles vides, 25 caisses, 50 caisses, 1 grosse chopes, bouteilles à madère, porto, &c., 25 do eau de roses, [illegible] eau de fleurs d'oranger, 100 do [illegible], 7 do pommades, savons et huiles, 25 do fruits au jus assortis, J. Lafaurie, 25 do fraises au jus do, 50 do cerises à l'eau-de-vie do. PAUL JUGE & FABST, 11 avril, 19, rue St-Louis

RAISINS—125 caisses do 1 et 1/2 caisses, à vendre par BERNARD TURPIN, 18 avril—6f, 93 rue Vieille Levée